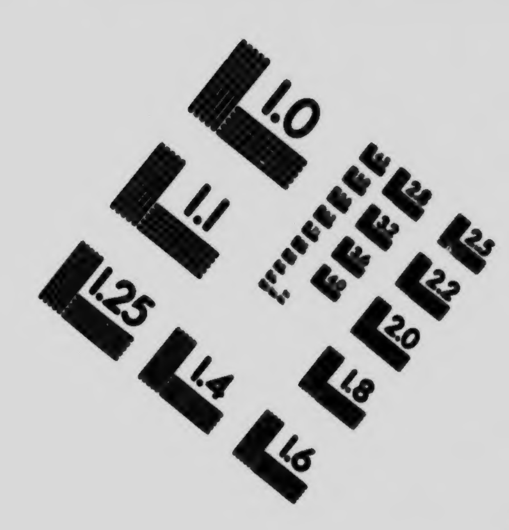
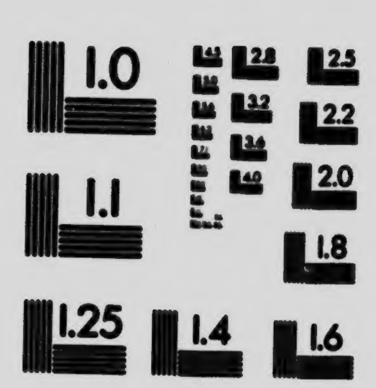
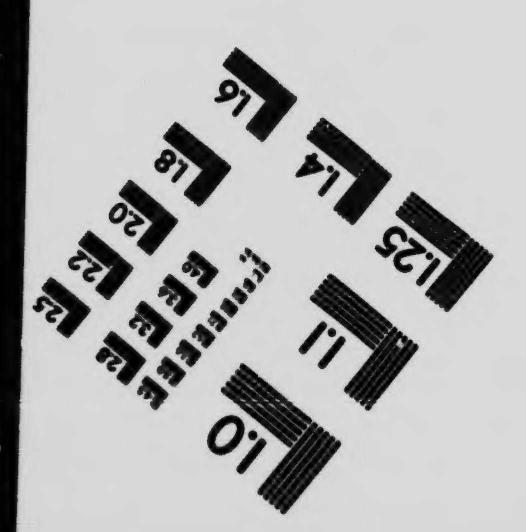
IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



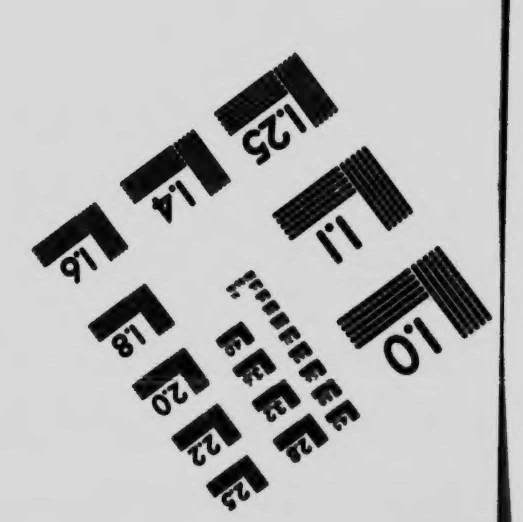


150mm

6"



APPLIED IMAGE . Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/288-5989



Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X	
12X		16X		20X	✓	24X		28X		32X	

1	2	3

1
2
3

1	2	3
4	5	6

JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S.J.

LA

Question sociale

ET SES

Devoirs de catholiques

MONTRÉAL
École Sociale Populaire

1917



JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S.J.

LA

Question sociale

ET NOS

Devoirs de catholiques



MONTRÉAL
École Sociale Populaire

1917

Cum permissu superiorum

Nihil obstat

Marianopoli, 17 julii 1917

E. Hébert, *censor librorum*

Imprimatur

Marianopoli, 14 augusti 1917

† Paulus, *arch. Marianopolitanus*

AVANT-PROPOS

Ce travail peut se diviser en deux parties. L'une, qui comprend les trois premiers chapitres, traite de la question sociale en général. Elle s'efforce d'en établir les données essentielles puis d'en indiquer la vraie solution. Elle s'appuie nécessairement sur un certain nombre d'autorités, en particulier sur l'encyclique Rerum Novarum. *Elle est surtout doctrinale.*

L'autre occupe les quatre chapitres suivants. Elle étudie le mal social dans un milieu déterminé, la province de Québec, et à la lumière des principes précédemment émis, en recherche les remèdes. Elle est plutôt pratique.

Quelques chapitres, dont le premier, avaient été écrits avant la guerre. Si nous y avons fait peu de modifications, surtout en ce qui regarde l'importance de la question sociale, c'est que la période actuelle, loin d'atténuer les maux dont souffre la société, ne peut que les aggraver. Le même problème angoissant, mais devenu probablement plus aigu encore, s'imposera à nos esprits, après comme avant la guerre. Il est donc bon, il est même nécessaire de le considérer dès maintenant bien en face et de travailler, sans tarder, à le résoudre.

CHAPITRE I

La question sociale

LA question sociale — écrivait il y a quelques années un économiste distingué — est la réalité terrible de notre siècle. De fait, on ne peut ouvrir un livre publié avant la guerre et où se reflètent les préoccupations du jour, sans qu'aussitôt, sous une forme ou sous une autre, ne se dresse son spectre troublant. (Encycliques des papes, débats parlementaires, discours de congrès, enquêtes populaires, intrigues de romans,) elle s'est glissée et prédomine partout.

Pour quelques-uns sans doute, romanciers en quête de vogue ou discoureurs de clubs, la question se réduit au mot,) elle est matière à déclamations; pour la plupart, sous l'écorce du mot, palpite un problème réel et angoissant.

Il peut se poser ainsi: la société souffre; quelle est la cause de ses maux ? quels en sont les remèdes ?

D'accord pour reconnaître l'existence du problème, les économistes se divisent en plusieurs écoles lorsqu'il s'agit d'en établir les données.

On connaît le point de vue socialiste: «La question sociale, écrit Lasalle, c'est la question de savoir si une classe sera indéfiniment exploitée par l'autre et si l'ouvrier est condamné ou non à rester jusqu'au bout, dans notre société vermoulue, un paria et un ilote.»

«La question sociale, dit à son tour Bebel, c'est l'antagonisme irréconciliable entre les exploiteurs et les exploités. Étant donnés les monstrueux abus qui existent, il faut qu'une haine farouche sépare la classe ouvrière de la classe qui possède et que nous combattions jusqu'à l'écrasement

de l'une ou de l'autre.» Et Jules Guesde: «La question sociale c'est le prolétariat brisant ses chaînes et marchant à la conquête de ses droits.» [1]

Plus calme est la conception libérale. D'après M. Anatole Leroy-Beaulieu: «La question sociale n'est que l'aspiration intense chez le travailleur contemporain vers une situation meilleure, plus assurée, plus respectée.» M. L. Brentano dit à peu près la même chose en d'autres termes: «La question sociale consiste dans la recherche des moyens qui permettront à la classe ouvrière d'atteindre son plus grand développement et une participation proportionnelle aux biens matériels de la civilisation.

Même si l'on s'en tient aux seules opinions émises par des catholiques, de profondes divergences apparaissent. C'est bien Claudio Janet qui écrivait: «La question sociale est, non pas une question d'organisation économique, mais une question religieuse.» [2] Tout autre paraît être l'avis du P. Cathrein, S. J.: «La question sociale est principalement une question de fortune et de revenus.» [3] De son côté Brunetière écrit: «La seule question sociale — celle dont on veut parler quand on dit avec M. Th. Ziegler que «la question sociale est une question morale» — c'est la question de l'inégalité de la condition des hommes.» [4]

Le comte de Mun semble ne pas s'écarter beaucoup de cette opinion lui qui dit: «La question sociale ne saurait disparaître du monde, car elle est posée par l'invincible inégalité des conditions humaines». [5] Ailleurs cependant: «Ah! ce besoin d'affection qui remue les âmes des ouvriers,

---

1. Nous empruntons ces citations et les suivantes à l'abbé Garriguet, P. S. S.: *Questions sociales et Écoles sociales*, p. 12, note.

2. Cité par Antoine, *Cours d'Economie sociale*, 4e édition, p. 191.

3. Ibid.

4. Brunetière, *Sur les chemins de la croyance*, p. 248.

5. De Mun, *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, II, p. 274.

qui se cache discret, timide et fier, mais tout à coup jaillit dans un mot imprévu, ce mal de l'isolement qui les rend si malheureux, cette peine intime de se sentir tout à tour dédaignés ou courtisés, presque toujours suspects ou inquiétants, n'est-ce pas que c'est vrai, et que c'est le fond de la question sociale, et que tout découle de là ?»

On nous pardonnera ces nombreuses citations. Elles montrent, mieux que de longs raisonnements, de quelles difficultés particulières le problème s'entoure. Si les données mêmes d'où il jaillit ne sont pas sûres, comment le résoudre ?

Des différentes opinions cependant que nous venons de rapporter un fait se dégage. La question sociale, quelle que soit l'amplitude de sa signification première, se concentre de nos jours, de l'aveu de toutes les écoles, sur le monde du travail. [2]

Cette première donnée acquise, ne peut-on en établir une seconde ? Sans doute la crise que traverse la classe des travailleurs est complexe. Variés sont ses éléments. Tels, qui surgissent au premier plan dans un pays, n'apparaissent pas dans un autre. Plus encore: même contrée, maux divers quelquefois suivant les différentes régions. Et c'est peut-être ce qui faisait dire à Gambetta et après lui à Paul Bourget qu'il n'existait pas «une question sociale», mais

---

1. De Mun, op. cit., I, p. 479.

2. «La question *sociale* ne se confond pas absolument avec la question du *paupérisme* ni même avec la question *ouvrière*. Elle embrasse davantage. Elle s'occupe non pas seulement de l'amélioration du sort des pauvres et de ceux qui vivent du travail de leurs bras; mais elle s'occupe de toutes les classes de la société qui sont en souffrance. Elle s'occupe des petits employés, des petits agriculteurs, des petits commerçants, des petits fonctionnaires, des petits bourgeois aussi bien que des ouvriers et des indigents. Cependant comme la crise actuelle est, en très grande partie, causée par la misère de cette multitude d'hommes qui tirent du travail manuel tous leurs moyens d'existence, *en fait* sinon *en droit*, on ne distingue guère la question *sociale* de la question *ouvrière*.» Garriguet, *Question sociale et Écoles sociales*, p. 14.

Le P. Antoine dit à peu près la même chose dans son *Cours d'Économie sociale*, p. 170.

des questions sociales.[1] Partout cependant deux faits, plus accusés, il est vrai, à tel endroit qu'ailleurs, dominent et troublent profondément le monde du travail, à savoir: «la situation d'infortune et de misère imméritée» [2] dans laquelle se trouvent placés la plupart des hommes des classes inférieures, puis une hostilité sourde dégénérant souvent en haine ouverte et engendrant un «redoutable conflit» [3] entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas.

Ces deux faits, étroitement liés l'un à l'autre, voilà, nous semble-t-il, autant qu'il peut être noté dans ses caractéristiques générales, le mal social de notre époque. Ce mal a ses causes, il a ses effets, il doit avoir ses remèdes: leur ensemble constitue ce qu'on est convenu d'appeler la question sociale.

Telle est, si nous la comprenons bien, la pensée de Léon XIII dans son encyclique *Rerum Novarum*, telle aussi la doctrine de plusieurs sociologues catholiques distingués. [4]

Ainsi entendue, la question sociale n'est pas entièrement nouvelle. Ce qui l'actualise c'est l'acuité, toute moderne, du mal dont elle s'occupe.

De tout temps, en effet, il y a eu des riches et des pauvres, des employeurs et des employés. Le capital s'est rencontré avec le travail. Des conflits ont surgi. Dans l'antiquité, c'est la force qui, d'un geste brutal, les résolvait. L'esclave devait obéir ou mourir. Solution barbare que le christianisme raya des moeurs humaines. L'ouvrier, devenu quelqu'un par la vertu de l'Évangile, put se dresser en

1. Gambetta, *Discours et plaidoyers politiques*, II, p. 203; Bourget, *Outre-mer*, I, p. 311.

2. Léon XIII, Encyclique *Rerum Novarum*, p. 4.—Chaque fois que nous citons cette encyclique, nous renvoyons à l'édition publiée par l'*École Sociale Populaire*.

3. Encyclique *Rerum Novarum*, p. 1.

4. Garriguet, op. cit., p. 13; Antoine, etc.

face de son maître et exiger de traiter avec lui d'égal à égal, d'homme à homme; et de son côté, le maître, reconnaissant un frère dans cet humble baptisé, consentit à lui tendre une main loyale et secourable.

Qu'il y ait eu, même sous ce nouveau régime, des difficultés entre employeurs et employés, cela se peut, étant donnée la nature humaine, et cela, de fait, fut. Le moyen âge, par exemple, connut des grèves et des révoltes; mais courtes et peu fréquentes, elles ne réduisirent jamais l'ouvrier à une situation précaire. Des institutions sociales, des fondations ecclésiastiques, des confréries, des corporations, des biens communaux paraient aux plus pressants besoins jusqu'à ce que l'ordre fût rétabli.[1]

Heureuse époque, trop tôt disparue. Notre âge a rétrogradé. On se croirait vraiment, en cet orgueilleux XXe siècle, revenu, dans certains pays, aux jours sombres du paganisme.

De l'âme humaine qu'elle avait arrachée au joug de la barbarie et pieusement civilisée, un vent d'impiété a chassé la religion chrétienne. Elle partie, les instincts mauvais et les basses passions se sont librement développés. Jouir de la vie présente le plus intensément possible est devenu l'unique souci d'une large portion de l'humanité. Afin de réaliser cet égoïste désir, l'exploitation du faible par le fort — dût-elle, pour s'exercer, méconnaître la valeur personnelle de l'homme et renverser les bases mêmes de la société — parut un moyen naturel. Le régime individualiste, fruit de la révolution, offrait un champ propice à cette odieuse manœuvre. Violemment jeté hors des cadres corporatifs qui protégeaient sa faiblesse, complètement isolé, le travailleur devenait une proie pressurable à merci. Un seul refuge semblait lui rester: son travail. Il comptait

1. Antoine, op. cit., p. 192.

s'y abriter et livrer encore aux mesures oppressives des
capitalistes de belles résistances. Les progrès de l'in-
dustrie vinrent renverser cette dernière citadelle de la
liberté. Le travail mécanique détrôna le travail muscu-
laire. Là où il fallait vingt, cinquante, cent bras, un seul
suffit. Grâce à une concurrence inévitable il ne fit jamais
défaut et dut se soumettre aux plus dures conditions. [1]
Les grands industriels en profitèrent.

Mais l'ouvrier d'aujourd'hui n'est plus l'esclave d'au-
trefois, créature sans volonté, à l'échine souple. Conscient
de sa dignité d'homme, il s'est refusé à n'être qu'une ma-
chine. Et comme l'oppression ne désarmait pas, il a ar-
boré l'étendard de la révolte. L'âme fermée à tout prin-
cipe chrétien, sans autre guide que sa haine, il devait fata-
lement dépasser les bornes d'une juste résistance. Je suis
le nombre, s'est-il dit, on a voulu m'écraser, j'écraserai
à mon tour, j'abaisserai les arrogantes puissances qui
émergent de la masse humaine, je nivellerai le monde dans
une égalité universelle. Et en face du capitalisme op-
presseur s'est dressé, arcbouté sur des années de souffrances
et de haines, le socialisme farouche. [2]

Constitué en asso[illegible] au milieu du siècle dernier, le
nouveau système a [illegible]ment fait son tour du monde,
mettant sur pied, à chaque étape, le pauvre contre le riche,
l'ouvrier contre le patron. Son programme compte au-
jourd'hui plusieurs millions d'adhérents, recrutés par tout
l'univers. Ces hommes vivent et luttent groupés. Le so-
cialisme les tient surtout par son organisation économique.
Dans les pays où il pénètre, il multiplie en effet les œuvres:

1. Garriguet, op. cit., p. 24.

2. «Ce qu'il m'importe surtout de redire aujourd'hui plus hautement que jamais,
c'est que le socialisme est né des abus engendrés par le régime de l'économie maté-
rialiste et les doctrines posées il y a un siècle par ses fondateurs. Oui, quel que soit
votre étonnement, il faut que vous entendiez. Le socialisme est le fruit de l'économie
libérale.» De Mun, *Discours*, tome VI, p. 17.

fédérations, mutualités, coopératives, syndicats professionnels, etc. Une presse puissante est à son service. Ses chefs, bien que divisés sur un grand nombre de points: théories à répandre, plan de campagne à suivre, organisation de la nouvelle société, s'accordent tous pour rallier les aspirations et les énergies de leurs troupes autour d'une même idée: la substitution de la propriété collective à la propriété capitaliste ou privée. C'est la citadelle qu'il faut emporter. Les autres conquêtes ne sont que des acheminements. Celle-là est le but final, le couronnement.[1]

Des victoires partielles ont, sur différents points du globe, marqué les efforts des socialistes. Les optimistes du parti saluent en elle l'aube du triomphe définitif.

Cette aurore des temps nouveaux n'a pas échappé aux regards anxieux des patrons. Elle annonce leur ruine. Ils ont résolu de la faire reculer. Contre la puissance disciplinée du prolétariat se ramasse, peu à peu, la puissance longtemps émiettée du patronat. Déjà, entre les deux organisations ennemies, des chocs très rudes ont eu lieu. En 1910 «la barricade» se dressait menaçante, non plus sur la scène fictive d'un théâtre, mais en pleine vie industrielle, au cœur de l'empire germanique.[2] Quarante mille membres de diverses associations patronales, occupant près de deux millions d'ouvriers, s'étaient groupés en une vaste fédération. Forts de leur nombre, plus encore de leur union et de leur capital, brusquement ils ouvrirent les hostilités. Du jour au lendemain, les ouvriers qu'ils em-

1. «Il y a une conception commune à laquelle ont abouti les socialistes de toutes les écoles et de tous les pays, c'est qu'il n'y a qu'un moyen de libérer le prolétariat: c'est partout où il y a divorce, où il y a séparation de la propriété et du travail, de remplacer ce qu'on appelle le capital, c'est-à-dire la propriété privée des moyens de production par la propriété sociale commune ou collective des moyens de production.» Jaurès, cité par Lerolle, *Semaine sociale*, St-Étienne, p. 516.

2. *Revue de l'Action Populaire*, 20 juillet 1910: *La lutte des classes en Allemagne*, par le chanoine Cetty.

ployaient se virent poser de rudes conditions. Un nouveau tarif était fixé sans consultation. Il comportait un minimum de travail de dix heures, devait s'appliquer à tout le pays, cesser le même jour et durer cinq ou au moins trois ans. Pas d'issue possible. Ou se soumettre ou renoncer au travail. Les ouvriers renoncèrent au travail. Et la lutte s'engagea. Elle fut menée avec une véritable abnégation et plus de solidarité du côté des employés. Ils n'en ont pas moins été vaincus. Vaincus, mais pas désarmés, pas abattus. Ils refirent, après la bataille, leurs rangs et augmentèrent leurs munitions. A la première occasion ils tenteront de prendre leur revanche. La trêve a sonné, non la fin des hostilités.

D'autre part cette victoire des patrons était d'une portée trop considérable pour qu'elle n'eût pas son retentissement par le monde entier. De semblables fédérations se formèrent dans plusieurs grandes cités. On en signale non seulement en Allemagne, mais encore en Angleterre, en France, en Italie, en Suède, où le patronat triompha en 1911 de la grève générale.[1] Elles adoptent la même politique «de la barre de fer», la victoire par la force.[2]

La «grande guerre» a interrompu ces hostilités. Ne croyons pas cependant que les deux partis ont désarmé. Ils reprendront, au lendemain de la paix, et plus vivement que jamais, leurs luttes violentes. Les événements actuels

---

1. *Année sociale internationale*, 1911, p. 462.

2. Il existait en Allemagne, en 1911, d'après la statistique du bureau central de l'empire, 93 fédérations nationales, 474 fédérations de province, 2361 fédérations communales, en tout 2928 fédérations réunissant 127,424 patrons qui occupaient 4,027,440 ouvriers. C'est une augmentation de 315 fédérations sur l'année précédente. «Le patronat allemand, dit *l'Année sociale internationale* de 1912, à laquelle nous empruntons ces chiffres, se montre très intransigeant; il s'inspire, dans son attitude à l'égard des syndicats ouvriers, d'un véritable esprit de domination. S'il organise, ce n'est pas pour perfectionner l'ordre social, en combattant l'individualisme; c'est uniquement pour dresser la barricade et régner en maître sur le prolétariat vaincu.» p. 462.

y contribuent même. Cette vie d'hommes en commun sur le front ou dans les usines, ces cartes de nourriture et de vêtements favorisent les idées socialistes. Les propagandistes du parti en profitent. Déjà en mars 1917, la *Ligue nationale des ouvriers anglais*, réunie en convention, discutait le projet d'une évolution sociale après-guerre et organisait un vaste mouvement vers le socialisme industriel par tout l'Empire.

Il en résultera la lutte des classes, l'âpre guerre sociale s'abattant à son tour sur le monde. L'un des deux ennemis, le capital ou le travail, devra rester sur le champ de bataille.

Aucune puissance à l'heure actuelle — le gouvernement allemand a tenté dans la lutte que nous avons signalée une intervention qui n'a pas réussi — n'est capable de calmer les adversaires et de ramener à de justes proportions leurs belliqueuses revendications; aucune... si ce n'est l'Église.

Tant que l'humanité ne reviendra pas s'éclairer aux vraies lumières du christianisme, tant qu'elle s'obstinera à regarder la terre comme un jardin de délices, naturellement, logiquement, elle voudra jouir, jouir le plus possible. Et elle ne reculera, pour satisfaire ses passions, devant aucun moyen.

Au contraire, que les enseignements du Christ pénètrent son âme, ces âpres désirs de jouissance terrestre s'évanouiront. Sur le terrain reconquis des immortelles vérités, riches et pauvres se rencontreront. Sans heurts, dans un esprit de justice et de charité, ils pourront discuter et, par de mutuelles concessions, résoudre l'angoissant problème qui les divise et démembre la société.

CHAPITRE II

La question sociale et l'Église

Ce rôle pacificateur donné à l'Église ne serait-il pas une attribution nouvelle que réclament pour elle quelques-uns de ses membres, désireux de lui conquérir la faveur populaire ? Consultons l'histoire. Sa réponse ne laissera aucun doute. L'Église vient à peine de naître et déjà les victimes de l'esclavage bénéficient de sa sollicitude maternelle: «Il n'y a plus de différence, écrit saint Paul, entre le Juif et le Gentil, l'*esclave* et l'homme libre... tous vous êtes un en Jésus-Christ.» [1]

Et cette doctrine se traduit aussitôt en acte. Les réunions des fidèles s'ouvrent à tous les chrétiens. Maîtres et esclaves s'y coudoient. Ensemble ils assistent aux pieuses cérémonies et participent à la réception des sacrements.

Cette attitude, l'Église ne l'a jamais reniée. Chaque chapitre de son histoire, vieille déjà de dix-neuf siècles, atteste les luttes qu'elle livra pour les opprimés et les faibles. Au frontispice de chacun d'eux on pourrait reproduire, sans crainte d'anachronisme, le défilé symbolique dont notre sculpteur Hébert a orné l'un des bas-reliefs du monument Laval. Il synthétise, en un puissant raccourci, l'œuvre du premier évêque de Québec. Entouré d'apôtres, prêtres et laïques, qu'entraîne un même zèle, le prélat canadien s'a-

---

1. Gal., III, 28. «L'esclave a été remis par l'Église en possession de tous les attributs essentiels de la personne humaine; en cédant à l'impulsion chrétienne, les lois lui ont restitué, l'un après l'autre, les principaux d'entre eux.» Paul Allard: *Les Esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident*, p. 458.

chemine vers une modeste chapelle. La route qu'il parcourt n'est pas encore essouchée, route de pionnier, de missionnaire. Des misères de toutes sortes la bordent. Et penchées sur chacune d'elles, d'humbles religieuses, que bénit le geste du Pontife, les console et les soulage. Anges terrestres, elles relèvent les corps et éclairent les esprits afin que les âmes libérées accompagnent, jusqu'à la maison de Dieu, l'auguste cortège qui passe.

Ainsi, depuis des siècles, sur le chemin de la vie, marche l'Église, secourant les malades, instruisant les ignorants, protégeant les faibles. Libre, elle aurait établi à perpétuité l'ordre et la paix sur la terre. Les réductions du Paraguay nous offrent une preuve éclatante de l'efficacité de son action.[1] Mais toujours et partout des influences jalouses ont entravé ses efforts. Nous ne discuterons pas ici les motifs qu'alléguaient, pour refouler l'Église dans les catacombes ou la murer dans les sacristies, les persécuteurs de tout âge: empereurs de Rome, Jacobins de la Révolution, sectaires des derniers siècles. L'histoire impartiale en a déjà fait justice. Il est cependant une objection spécieuse, ardemment propagée de nos jours par la libre pensée, accueillie même avec faveur dans certains milieux catholiques, dont nous voudrions montrer immédiatement l'inanité. Si nous la traitons à fond, c'est qu'elle s'attaque au principe même de l'action sociale catholique. Sa discussion d'ailleurs mettra en vive lumière un aspect de l'Évangile trop demeuré dans l'ombre jusqu'ici, du moins en notre pays.

L'Église n'a rien à voir à la question sociale, disent les rationalistes. C'est un problème terrestre qui se débat hors des âmes. Il dépasse donc son champ d'action, il

---

1. On lira avec fruit sur cette remarquable entreprise une brochure de l'*Action Populaire: Au Paraguay. Missionnaires et œuvres sociales*, par le P. du Coetlosquet, S. J. (No 217).

échappe à son magistère. Jésus-Christ est venu établir le royaume de Dieu, le royaume céleste. De cette vie, de ses conditions matérielles il n'a eu cure.

Tel est le langage des modérés de l'école. On le retrouve, en termes presque identiques, sur des lèvres de croyants. «Beaucoup de catholiques, écrit l'abbé Garriguet, ne croient pas à un évangile social... Ils mettent une cloison étanche entre la religion et tout ce qui concerne la politique, la sociologie, le commerce, l'économie. Tout cela relève de l'initiative humaine et non d'une morale confessionnelle.»[1]

Mais à côté des modérés il y a les avancés. Le ton s'élève. Loin de pouvoir guérir le malaise social, disent-ils, la doctrine catholique tend à le perpétuer. Elle table même sur lui. Cet état de misère et d'oppression, mais elle le veut, elle le souhaite à ses fidèles. S'il n'existait pas, elle le créerait. Le Christ l'a couvert de ses louanges et de ses bénédictions. Il y a même attaché le gage des récompenses futures: «Heureux vous qui êtes pauvres, car le royaume des cieux est à vous! Heureux vous qui avez faim maintenant, car vous serez rassasiés! Heureux vous qui pleurez maintenant, car vous serez dans la joie! Heureux serez-vous, lorsque les hommes vous haïront, vous repousseront de leur société, vous chargeront d'opprobres, et rejetteront votre nom comme infâme, à cause du Fils de l'homme. Réjouissez-vous en ce jour-là et tressaillez de joie, car voici que votre récompense est grande dans le ciel.»[2] C'est la charte du christianisme, c'est aussi la plus séduisante invite, pour ceux qui souffrent, à la résignation dans l'oppression, pour ceux qui jouissent, à la non-intervention dans la crise où se débat la société. Quelques autres paroles du Christ, habilement choisies et détachées du contexte, viennent

1. Garriguet, *la Valeur sociale de l'Évangile*, p. 54.
2. Luc, VI, 20-24.

étayer cette thèse: «Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple.[1] Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez ou boirez, ni pour votre corps de quoi vous le vêtirez.[2] Si quelqu'un te frappe sur une joue présente-lui aussi l'autre. Si quelqu'un prend ton manteau, ne l'empêche pas de prendre encore ta tunique.»[3]

Ainsi donc, liens sacrés de la famille, exigences matérielles de la vie, dignité humaine, respect des droits, le Christ ignore et dédaigne tout cela. Son enseignement par conséquent est antisocial au premier chef, et l'Église qui le propage sape les bases de la société. Du malaise actuel quel homme raisonnable oserait nier qu'elle ne soit la grande responsable ?

Nous avons là un spécimen de la guerre déloyale menée dans certains pays contre l'Église. L'Évangile est ouvert à tout venant. Ses pages débordent d'enseignements sur les relations que les hommes doivent avoir entre eux. Pour juger sa valeur sociale, la simple logique et la plus élémentaire justice demandaient qu'on groupât ces enseignements, qu'on en fit une synthèse, qu'on s'efforçât d'en tirer un corps de doctrine clair et homogène. En face de textes, en apparence contradictoires, la vraie critique ne se croit pas obligée, sans plus ample examen, d'en rejeter une partie comme apocryphes ou d'accuser leur auteur de duplicité. Elle replace ces fragments de discours dans leur cadre primitif, examine les circonstances dans lesquelles ils ont été prononcés, et s'efforce ainsi de pénétrer leur vrai sens. C'est une méthode à rebours dont se sont servis les adversaires du catholicisme. Un beau matin, ils ont organisé une partie de pêche aux textes antisociaux

1. Luc, XIV, 26. 2. Matth., VI, 25. 3. Matth., V, 40.

dans l'Évangile et, quand ils ont cru en voir frétiller quatre ou cinq au bout de leurs lignes, ivres de joie, ils sont allés les exposer sur la grande foire où se débite la marchandise anticléricale.

Nous n'agirons pas ainsi. Plus loyaux, nous allons nous placer bien en face de la personne du Christ, le livre des Évangiles ouvert sous nos yeux. De ses paroles et de ses actes nous tâcherons alors de dégager quelques principes généraux qui, groupés ensemble, nous donneront le véritable caractère de la sociologie du divin Maître.

Que Jésus-Christ soit venu sur la terre pour sauver les âmes, qu'il leur ait prêché le détachement des choses de ce monde et l'amour des biens célestes, cela ne fait aucun doute. Nos adversaires l'admettent. C'est même le nerf principal de leur argumentation. Mais cette orientation des âmes vers le ciel, le Christ l'a-t-il voulue sans tenir compte des conditions matérielles de l'existence humaine ? et s'il en a tenu compte, était-ce pour les bouleverser et rendre impossibles les relations sociales qu'elles impliquent, ou au contraire les faciliter et faire bénéficier ainsi la société entière des vertus dont sa doctrine allait provoquer une merveilleuse éclosion ?

Là, il nous semble, gît toute la question. Or, elle ne peut laisser longtemps perplexe celui qui étudie de bonne foi l'Évangile. Jésus-Christ a tellement peu abstrait l'âme des contingences terrestres au milieu desquelles elle se meut qu'à ces contingences mêmes il a attaché son salut; les relations entre les hommes l'ont laissé si peu indifférent que de leur droite ordonnance il a voulu faire la base même de sa loi.

Écoutons l'évangéliste saint Matthieu: «Les Pharisiens, ayant appris que Jésus avait réduit au silence les Sadducéens, s'assemblèrent. Et l'un d'eux, docteur de la loi, lui demanda pour le tenter: «Maître, quel est le plus grand

commandement de la loi ?» Jésus lui dit: «Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. Le second lui est semblable: *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* A ces deux commandements se réduisent toute la loi et les prophètes. [1]»

Est-ce assez clair ? Ignore-t-il, celui qui ordonne à l'homme d'aimer son prochain, qu'il est un être social ? Méconnaît-il les devoirs que lui impose la société dans laquelle il vit ? Et ce précepte revient presque à chaque page de l'Évangile: «C'est là mon commandement, aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés...[2] Ce que je vous commande c'est de vous aimer les uns les autres... [3] Vous aimerez votre prochain comme vous-même [4]... A ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres... [5] Je vous dis, à vous qui m'écoutez: aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous maltraitent»... [6]

Soit, a-t-on repris, le Christ a prêché la charité. Mais la justice, vertu autrement nécessaire au maintien de l'ordre social, base même de la société, où trouvez-vous dans l'Évangile la moindre trace de son importance, la moindre exhortation à sa pratique ?

A cette objection plusieurs réponses pourraient être faites et la première est certainement le rappel de ce principe qui tend à disparaître: Le plupart des relations humaines doivent être réglées non par la simple justice, mais la charité. Sans la charité aucune union effective entre les hommes, aucun lien familial.

N'y aurait-il donc dans la Bible que les prescriptions de la charité, son enseignement serait déjà social. Mais la

1. Matth., XXII, 34-41. 2. Jean, XV, 12. 3. Jean, XV, 17.
4. Matth., XIX, 19. 5. Jean, XIII, 35. 6. Luc. VI, 27-28.

prescription de la justice s'y rencontre aussi. Elle s'y rencontre d'abord implicitement. La charité n'est plus charité si elle foule aux pieds les obligations de justice, si elle ruine la base même de l'organisation sociale. Commander la charité, c'est donc commander aussi la justice. Ce dernier commandement d'ailleurs se trouve explicitement enseigné. Une preuve suffira.

Le Christ l'a déclaré formellement: Il rejette les dons de celui qui est injuste. il ne le reconnaît pas pour son disciple: «Si donc, lorsque tu présentes ton offrande à l'autel, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère; puis viens présenter ton offrande.» [1] Si ton frère a quelque chose contre toi, c'est-à-dire, suivant l'interprétation de saint Augustin et de la plupart des Pères, si tu as violé quelques-uns des droits du prochain, si tu n'as pas, par exemple, suffisamment rémunéré son travail, si tu as abusé de sa faiblesse, si tu n'as pas payé tes dettes, etc. N'est-ce pas là enseigner formellement la justice ?

Parviendrait-on d'ailleurs à effacer ou à altérer les paroles du Christ que sa vie demeurerait. Et elle est l'action la plus efficace qui fût jamais posée en faveur du droit de tout être humain, quelles que soient les modalités extérieures de son existence, au respect de sa personne. Quand Jésus-Christ apparut sur la terre, l'ouvrier était universellement méprisé. Les plus grands génies de la Grèce avaient flétri le travail manuel. Les Romains le considéraient comme un métier dégradant. Qui l'exerçait était soumis à toutes les tyrannies. Homme, non; esclave plutôt, machine! Pour détruire ce régime odieux, il fallait un acte d'une portée infinie. Le Christ n'hésite pas. Lui, fils de

1. Matth., v, 23 sq.

Dieu, il traverse le fossé qui partageait en deux camps la société païenne et prend rang dans la classe avilie des travailleurs. Du coup, dignité et droits leur sont restitués. Refuser maintenant à l'ouvrier, parce qu'ouvrier, de traiter avec lui d'égal à égal, c'est donc répudier l'Évangile et rétrograder aux pratiques barbares du paganisme. «Si nos mœurs, a écrit récemment M. Gabriel Hanotaux, nos mœurs familiales, nos mœurs scolaires, nos mœurs sociales, se transformaient dans le sens de la réhabilitation du travail, la plupart des difficultés seraient applanies.» [1] N'est-ce pas dire implicitement: Si l'Évangile pénétrait de sa doctrine toutes les classes de la société, le conflit actuel cesserait ? Plus franc, quoique plus rude, est le mot de M. Clémenceau: «Supposez les chrétiens de nom chrétiens de fait, et il n'y a plus de question sociale.»[2]

Mais la société ne se compose pas que d'individus. Elle comprend aussi des familles. Elle repose même sur elles. Les établir solidement c'est donc fortifier l'ordre social. Que fait Jésus ? Écoutez ces graves paroles: «N'avez-vous pas lu, dit-il aux Pharisiens, que le Créateur, au commencement, fit un homme et une femme et qu'il dit: A cause de cela l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme et ils deviendront les deux une seule chair. Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni. [3] ... Je vous le dis, celui qui renvoie sa femme si ce

---

1. Hanotaux, *La Démocratie et le travail*, p. 30.

2. Cité par Lugan, l'*Enseignement social de Jésus*, p. 104. C'est la même idée que M. Anatole Leroy-Beaulieu exprime dans les lignes suivantes: «Que les catholiques, que les protestants, que les orthodoxes s'imprègnent également de l'esprit de l'Évangile; et sans qu'il soit besoin de réunir des diplomates, autour d'un tapis vert, sous la présidence d'un chancelier, les questions ouvrières, étudiées partout dans le même sentiment humain et chrétien recevront la seule solution internationale compatible avec la variété des situations et des circonstances, avec l'inégalité des hommes et des races, la seule qui se puisse concilier avec les intérêts des peuples et l'indépendance des États.» *La Papauté*, p. 177.

3. Matth., XIX, 4-7.

n'est pour impudicité, et en épouse une autre, commet un adultère.» [1]

La pensée du Maître, ici encore, est claire. Du coup, il donne au mariage pour double base l'unité et l'indissobilité. La femme n'est pas un être dont l'homme peut user au gré de ses caprices, la rejeter aujourd'hui, la reprendre demain, vivre tantôt avec celle-ci, tantôt avec celle-là. Non, dès lors qu'il a choisi l'une d'elles, et a lié librement sa vie à la sienne, la mort seule peut briser cette union. Est-ce là une doctrine antisociale ? Ruine-t-elle ou fortifie-t-elle la société ?

Ce n'est pas tout. Entre l'époux et l'épouse, fleur éclose sur le tronc commun de leurs vies, s'épanouit l'enfant. Quelle place tiendra-t-il dans la famille ? Lui reconnaîtra-t-on des droits, des devoirs ? Le paganisme a répondu par la bouche de Platon: Le père est maître absolu de son enfant; qu'il le tue, s'il ne représente pas un type physique supérieur. Tout autre est le jugement de Jésus. «En vérité, dit-il à ses apôtres, si vous ne devenez semblables à ces petits enfants, vous n'entrerez jamais dans le royaume des cieux. C'est celui qui s'humilie comme ce petit enfant qui sera le plus grand dans le royaume céleste. Aussi, quiconque reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci, me reçoit moi-même. Mais si quelqu'un scandalisait un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on suspendît à son cou une meule de moulin et qu'on le jetât au fond de la mer... [2] Prenez donc garde de ne jamais mépriser un de ces petits enfants, car je vous le dis, leurs anges voient sans cesse dans les cieux la face de mon Père céleste.» [3]

De par son âme immortelle, l'enfant a donc des droits. Personne, pas même ceux dont lui vient l'existence, n'est justifiable de les violer. Il a aussi des devoirs. Jésus les résume dans sa propre vie. Il grandit à Nazareth, aimant,

---

1. Matth., XIX. 9. 2. Matth., XVIII, 3-7. 3. Matth., XVIII, 10.

soumis, respectueux. Il travaille dans l'atelier paternel. Il assiste ses parents.

Encore un coup, une telle doctrine est-elle funeste ou utile à la société ? Il n'est pas besoin de la creuser longtemps pour y trouver la condamnation non seulement des turpitudes du paganisme, mais encore de notre système moderne qui arrache l'enfant à la saine atmosphère du foyer et le jette dans une de ces usines où s'anémie son corps, s'étiole et presque toujours meurt son âme.

Cette étude pourrait être poussée plus loin. [1] Bien qu'incomplète elle suffit à notre but. Une conclusion en jaillit: l'Évangile est vraiment un livre à haute portée sociale. Le long de ces pages se déroule, ici en enseignements très clairs, là en conseils plutôt voilés, parfois même simplement insinués, pour les sociétés non moins que pour les individus, une vraie doctrine de vie. Répandue à flots, sur la terre, elle assainirait les milieux où grouillent la haine, la cupidité, l'envie, et y ferait refleurir la charité l'ordre, la justice et la paix.

Cette conclusion défie toutes les attaques. Solidement étayée sur une rigoureuse critique, elle est inébranlable. Les textes que lance contre elle une troupe de sectaires ne l'entament pas d'une parcelle. La plupart éclatent entre leurs mains et les blessent eux-mêmes.

Qu'ils les replacent dans leur vrai cadre, qu'ils les étudient à la lumière des circonstances dans lesquelles ils furent prononcés, et ils y découvriront, s'ils ont soin auparavant d'enlever leurs lunettes anticléricales, un sens qui leur avait d'abord échappé et qui, loin d'être antisocial, tend au contraire à atténuer les aspérités de la vie et à faciliter les relations qu'elle comporte.

---

1. Ceux qui voudraient la poursuivre liront avec profit deux ouvrages auxquels nous avons eu recours dans l'exposé de cette doctrine: *l'Enseignement social de Jésus*, par l'abbé Lugan et *la Valeur sociale de l'Évangile*, par l'abbé Garriguet.

Ils remarqueront, par exemple, que le sermon sur la montagne n'entrave aucunement ni chez les riches le soulagement des misères, ni chez les pauvres les efforts honnêtes pour s'en libérer, mais que simplement il veut prévenir les tristesses et les désespoirs, les jalousies et les colères, les tumultes populaires et les révoltes sanglantes.

Ils verront que cette haine de la famille dont le Christ semble faire un devoir à ses disciples n'est autre chose que la disposition absolument sociale, — exprimée sous cette forme figurée, habituelle au langage oriental — où ils doivent être de tout sacrifier, même les douceurs du foyer, même les charmes de la patrie, si cela est nécessaire, pour servir la vérité, pour obéir à leur conscience.

Ils s'apercevront que la page fameuse de saint Matthieu où s'étale la providence de Dieu envers les plus faibles créatures, — les oiseaux du ciel qui ne sèment ni ne moissonnent, et les lys des champs qui ne travaillent ni ne filent, — ne condamne pas le souci de lendemain, mais bien cet élément inquiet, fébrile, déprimant, qui trop souvent s'y mêle, germe malsain d'où naissent les haines, ferment actif de la guerre des classes.

Ils comprendront enfin que cette résignation et cette humilité, si instamment recommandées aux chrétiens, sont des vertus viriles et fécondes; que, justement entendues et intelligemment pratiquées, elles contribueront plus efficacement que les lois les mieux fabriquées ou les rudes coups «de la barre de fer» à résoudre l'âpre conflit actuel.

De ce que l'Évangile contient un enseignement social, il ne faudrait cependant pas l'assimiler — la remarque en a déjà été faite — à un manuel d'économie politique où sont posés et résolus, jusque dans les moindres détails, tous les problèmes concernant la société. Celui-là se tromperait qui voudrait, par exemple, y trouver la condamnation nominale du *sweating system* ou l'éloge du contrat de

travail et des caisses populaires. Les paroles de Jésus dominent les contingences. Elles ne sont d'aucun temps pour être de tous les temps. Elles établissent les principes. A ses disciples, à travers les âges, de les appliquer suivant les circonstances et les pays.

Plusieurs déjà l'ont fait. Entre tous, par la fermeté et la hardiesse de son geste, par la parfaite compréhension de son époque, par l'influence qu'il exerça, se dresse le grand pape Léon XIII. Son encyclique sur la condition des ouvriers marque une date dans l'histoire sociale de l'Église. C'est une page à laquelle il est nécessaire de s'arrêter.

CHAPITRE III

L'encyclique *Rerum Novarum*

LA Révolution avait chassé la religion de la société. Elle avait fait de ses temples de nouvelles catacombes d'où ordre avait été signifié à ses ministres de ne pas sortir. Et le peuple, trompé par les faux bergers qui le guidaient, se disait: L'Église est l'affaire des bourgeois et des nobles. Elle ne s'occupe pas des petits et des pauvres, jamais elle ne s'incline vers leur détresse. Aux seuls grands et aux seuls riches vont ses faveurs.

Cette situation fausse qui durait depuis trop longtemps, Léon XIII résolut de la liquider. Hardiment, sachant bien qu'il va heurter de front des opinions profondément enracinées, mais fort de son droit, il revendique pour l'Église la place qu'elle avait tenue dans la vie des sociétés, dès les premiers jours de sa libre existence; il la jette, alors que le conflit entre le travail et le capital est plus aigu que jamais, en pleine mêlée sociale, la doctrine du Christ sur les lèvres.

Geste libérateur, dont l'humanité est encore émue. Il allumait sur le roc du Vatican la grande lumière que cherchaient et qu'appelaient, pour éclairer leur route, toutes les âmes chrétiennes engagées dans le mouvement social. Elles y coururent. «Aucun spectacle, écrit le comte de Mun, ne fut plus émouvant depuis le temps où l'Église accueillit les barbares en face de l'empire épuisé. L'ébranlement fut universel. On vit les évêques d'Amérique traverser l'Océan pour plaider devant le pape la cause des travailleurs; on entendit, au sein de l'aristocratique Angleterre, la parole du cardinal Manning répondre, de Londres

à Baltimore, à celle du cardinal Gibbons, comme pour sceller à la face des deux mondes l'alliance intime de l'Église et du peuple. Chez nous même, on vit des ouvriers conduits à Rome par le cardinal Langénieux, et sur les marches du Vatican, leur foule prenant la place des cortèges royaux.» [1]

Nous n'avons pas l'intention de donner ici un commentaire de l'encyclique *Rerum Novarum*. Il nous a paru cependant opportun de mettre en relief quelques-uns de ses enseignements, ceux où Léon XIII indique les principaux remèdes au mal social. Ils vont nous guider dans la suite de notre travail. Nous pénétrer de leur doctrine est donc nécessaire.

Trois puissances, affirme le pape, doivent concourir à soulager la société souffrante: l'Église, l'État, l'Association.

L'Église. Qu'y-a-t-il au fond du mal social? Avant tout, une question d'ordre moral. On pourrait, sinon le guérir complètement, du moins l'atténuer, l'adoucir considérablement, en ne lui appliquant que des remèdes moraux. Ne lui apliquer que des remèdes économiques serait presque toujours l'envenimer.

C'est que, en effet, la racine même du désordre actuel n'est autre que le mépris ou l'oubli des lois qui régissent la vie humaine. La nature en disposant «parmi les hommes, des différences aussi multiples que profondes: différences d'intelligence, de talent, d'habileté, de santé, de force» a voulu, dans la société, l'inégalité des individus et des classes, mais une inégalité qui ne soit pas un antagonisme. Loin de là. «De même que dans le corps humain, les membres, malgré leur diversité, s'adaptent merveilleusement l'un à l'autre, de façon à former un tout exactement proportionné et qu'on pourrait appeler symétrique; ainsi,

1. *Revue de l'Action Populaire*, janvier 1910, p. 6.

dans la société, les deux classes sont destinées par la nature à s'unir harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre. Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre: il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital.»

Sur cette loi naturelle se greffe une loi pénale. Le premier homme a failli à son devoir. Ses descendants — telle la postérité d'un aïeul ruiné — subiront le contre-coup de sa faute. Nous devions, dans l'intention divine, vivre impassibles. Le péché d'Adam bouleverse cet ordre. Il lie, d'un noeud infrangible, à nos existences terrestres la douleur et la souffrance. L'une et l'autre deviennent «l'apanage de l'humanité et les hommes auront beau tout essayer, tout tenter pour les bannir, ils n'y réussiront jamais, quelques ressources qu'ils déploient et quelques forces qu'ils mettent en jeu.»

Inégalité, mais union des classes; nécessité de la douleur et de la souffrance: voilà donc deux lois vitales. N'en pas tenir compte c'est exposer le corps social à de profondes perturbations.

Or qu'a fait la société depuis plus d'un siècle si ce n'est précisément d'éluder ces lois? Nous l'avons constaté: c'est de l'individualisme et de la cupidité des riches qu'est sorti le germe initial des maux dont nous souffrons aujourd'hui, c'est sous le souffle violent des revendications socialistes qu'il s'est développé. Mais individualisme, cupidité, socialisme, qu'est-ce autre chose que l'oubli de la condition malheureuse faite à l'homme par le péché, que la négation virulente de l'inégalité et de l'union des classes?

Pour faire cesser ce désordre, pour «couper le mal dans sa racine, les institutions chrétiennes possèdent une vertu admirable et multiple. Et d'abord toute l'économie des vérités religieuses, dont l'Église est la gardienne et l'interprète, est de nature à rapprocher et réconcilier les riches et les

pauvres, en rappelant aux deux classes leurs devoirs mutuels, et avant tous les autres ceux qui dérivent de la justice.»

A l'ouvrier, la religion enseigne la fidélité dans le travail et le respect du patron; elle défend les revendications violentes et toute relation avec ces «hommes pervers qui, dans des discours artificieux, lui suggèrent des espérances exagérées et lui font de grandes promesses qui n'aboutissent qu'à de stériles regrets et à la ruine des fortunes».

Au patron la religion enseigne le respect dû à la dignité humaine, au corps et à l'âme de ses employés; elle défend dans la rémunération du travail, l'exploitation de la misère et «tout acte violent, toute fraude, toute manœuvre usuraire, qui serait de nature à porter atteinte à l'épargne du pauvre».

A l'observation de ces lois est lié l'ordre social. Elles heurtent, il est vrai, et contrarient nos mauvais penchants. Rassurons-nous. Des sources nous sont ouvertes: dogme de la vie future, vraie doctrine sur l'usage des richesses, exemple de Jésus-Christ, où nous pourrons puiser lumière et force. Entre les hommes des différentes classes s'établira, sous l'influence de ces merveilleux agents, plus qu'une simple amitié, un véritable «amour fraternel».

Qu'on ne dise pas que c'est là de la pure théorie. Le pape lui-même répond: «L'Église ne se contente pas d'indiquer la voie qui mène au salut, elle y conduit, et applique de sa propre main le remède au mal... Pour ce qui est en particulier de la classe des travailleurs, elle fait tous les efforts pour les arracher à la misère et leur procurer un sort meilleur.»

Le redressement des idées et la restauration des mœurs par l'Église demeurent le grand remède. Mais ce renouveau chrétien sera plutôt lent à se produire. Il demande de longs efforts. Que dès aujourd'hui tous les catholiques travaillent, par la diffusion des vrais principes, à préparer cette société nouvelle, c'est la tâche primordiale. Une

autre s'impose cependant. Si aigu est le mal, si précaire dans certains pays la situation des travailleurs, que des adoucissements immédiats sont nécessaires.

Qu'attendre sur ce point de l'État ? se demande Léon XIII. Et il répond aussitôt en lui assignant une double classe de devoirs: devoirs généraux et permanents, devoirs particuliers.

Les devoirs généraux se ramènent à l'économie même des lois et des institutions. Elles doivent être de telle nature qu'il en résulte la prospérité du pays. Or, parmi les principaux facteurs de cette prospérité, il faut compter «la probité des moeurs, des familles fondées sur des bases d'ordre et de moralité, la pratique de la religion et le respect de la justice, une imposition modérée et une répartition équitable des charges publiques, le progrès de l'industrie et du commerce, une agriculture florissante». Telles sont les choses auxquelles tout vrai gouvernement doit s'intéresser. Ce faisant, il sera utile à toutes les classes de la société, surtout à celle des travailleurs. Et ici le langage du Pontife semble se faire plus ferme. Il rappelle à l'autorité qu'elle doit «prendre les mesures voulues pour sauvegarder le salut et les intérêts de la classe ouvrière. Si elle y manque, elle viole la stricte justice qui veut qu'à chacun soit rendu ce qui lui est dû». N'est-ce pas le travail de l'ouvrier, «travail des champs ou de l'usine» qui est «la source féconde et nécessaire... la source unique d'où procède la richesse des nations ? L'équité demande donc que l'État se préoccupe des travailleurs et fasse en sorte que de tous les biens qu'ils procurent à la société, il leur en revienne une part convenable, comme l'habitation et le vêtement, et qu'ils puissent vivre au prix de moins de peines et de privations. D'où il suit que l'État doit favoriser tout ce qui, de près ou de loin, parait de nature à améliorer leur sort».

Voilà pour les devoirs généraux. Avant de passer aux particuliers, Léon XIII rappelle les droits de l'individu et de la famille. L'État ne saurait les absorber. Il est tenu cependant «de protéger la communauté et ses parties... Si donc, soit les intérêts généraux, soit l'intérêt d'une classe en particulier, se trouvent ou lésés, ou simplement menacés, et qu'il soit impossible d'y remédier ou d'y obvier autrement, il faudra de toute nécessité recourir à l'autorité publique».

Ces deux phrases sont d'une extrême importance. Elles contiennent pour ainsi dire la charte même des devoirs particuliers de l'État. Le droit d'intervention y est reconnu et justifié, mais aussi sagement limité. Et comme pour écarter immédiatement les interprétations capricieuses ou habiles des différentes écoles, quelques exemples viennent expliquer aussitôt le principal énoncé: «C'est pourquoi, s'il arrive que les ouvriers, abandonnant le travail ou le suspendant par les grèves, menacent la tranquilité publique; que les liens naturels de la famille se relâchent parmi les travailleurs; qu'on foule aux pieds la religion des ouvriers, en ne leur facilitant point l'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu; que la promiscuité des sexes ou d'autres excitations au vice constituent dans les usines un péril pour la moralité; que les patrons écrasent les travailleurs sous le poids de fardeaux iniques, ou déshonorent en eux la personne humaine par des conditions indignes et dégradantes; qu'ils attentent à leur santé par un travail excessif et hors de proportion avec leur âge et leur sexe; dans tous ces cas, il faut absolument appliquer, dans de certaines limites, la force et l'autorité des lois».

Cinq ou six points plus importants demandent d'être traités à part: la protection de la propriété légitime, les grèves et le chômage, le repos du dimanche, la mesure du temps du travail, la protection des femmes et des enfants,

le juste salaire. Le pape les aborde l'un après l'autre, et projette sur chacun d'eux la lumière de la droite raison. Ce serait sortir de notre cadre que de suivre ici l'encyclique dans ses détails. Nous renvoyons le lecteur au texte même. Contentons-nous de retenir la conclusion de cet enseignement: l'État a le devoir d'intervenir lorsque 1° les intérêts d'une classe, en particulier de la classe ouvrière, sont lésés ou simplement menacés et que 2° il est impossible de remédier au mal par les corporations ou tout autre moyen.

Cette conclusion nous conduit naturellement à l'étude du troisième remède: les initiatives privées, ou pour être plus précis, l'association sous ses différentes formes.

«En dernier lieu, dit Léon XIII, les maîtres et les ouvriers eux-mêmes peuvent singulierement aider à la solution par toutes les œuvres propres à soulager efficacement l'indigence et à opérer un rapprochement entre les deux classes. De ce nombre les sociétés de secours mutuels; les institutions diverses, dues à l'initiative privée, qui ont pour but de secourir les ouvriers, ainsi que leurs veuves et leurs orphelins en cas de mort, d'accidents ou d'infirmités; le patronage qui exerce une protection bienfaisante sur les enfants des deux sexes, sur les adolescents et les hommes faits. Mais la première place appartient aux corporations ouvrières qui en soi embrassent à peu près toutes les œuvres.»

Les dernières pages de l'encyclique sont consacrées à exposer l'opportunité et le droit à l'existence de ces corporations, puis à indiquer «comment elles doivent s'organiser et quel doit être leur programme d'action».

C'est la reconnaissance par l'Église — reconnaissance officielle et combien élogieuse — du rôle salutaire que l'association est appelée à exercer en notre époque troublée.

Cette approbation vient bien à son heure. L'association est la puissance qui monte au pouvoir, la souveraine universelle de demain. Son avènement ne semble plus qu'une

question de temps. Bientôt elle gouvernera les individus et les sociétés. Elle fabriquera les lois. Elle orientera dans sa marche morale l'humanité. Si son esprit est chrétien, la justice et la paix règneront par le monde; qu'il soit au contraire révolutionnaire et ce sera le triomphe du désordre, la plus troublante anarchie introduite au cœur de la société.

Or, Léon XIII lui-même le fait remarquer, cette puissance est, de nos jours, presque entièrement aux mains de l'ennemi. Les socialistes en particulier sont maîtres des groupements ouvriers. D'où les méfiances d'un bon nombre de catholiques. On redoute l'association comme si son principe même, et non pas l'abus qu'on en fait, était mauvais. Erreur funeste et que condamne l'histoire. Qu'étaient les corporations du moyen âge, inspirées par l'Église, si ce n'est de vraies associations constituées d'après les mœurs d'alors ? De leur suppression, affirme le pape, nous est venue une bonne part des maux actuels. Sait-on que cette faute la Révolution seule doit en porter la responsabilité ? La loi Chapelier, votée par la Constituante le 14 juin 1791, détruit complètement le régime corporatif. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire ces deux premiers articles.

Article I. — L'anéantissement de toutes espèces de corporations de même état ou profession étant l'une des bases de la constitution, il est défendu de les rétablir sous quelque forme que ce soit.

Article II. — Les citoyens de même état et de même profession, les ouvriers et compagnons d'un art quelconque ne pourront, lorsqu'ils seront ensemble, se nommer de président, de secrétaire ou syndic, tenir des registres, prendre des arrêtés, former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs.

Il est donc urgent de revenir aux associations, aux associations catholiques. Léon XIII l'affirme clairement: «Les ouvriers chrétiens n'ont plus qu'à choisir entre ces

deux partis: ou de donner leur nom à des sociétés dont la religion a tout à craindre, ou de s'organiser eux-mêmes et de joindre leurs forces pour pouvoir secouer hardiment un joug si injuste et si intolérable. Qu'il faille opter pour ce dernier parti, y a-t-il des hommes, ayant vraiment à cœur d'arracher le souverain bien de l'humanité à un péril imminent, qui puissent avoir là-dessus le moindre doute ?»

Les associations catholiques veilleront, non moins que les associations socialistes, au bien-être de l'ouvrier. Mais elles s'occuperont avant tout de son perfectionnement moral. Religion à la base; direction sage et prudente au faîte; ordre, fraternité, aide efficace circulant par tout l'organisme et vivifiant chaque membre: tels doivent être leurs éléments. Ainsi constituées, elles seront aux ouvriers «d'une merveilleuse utilité» elles apporteront «un remède à tous leurs maux».

Église, État, Association:

Église étouffant, dans les idées et les mœurs, sous sa saine doctrine, les germes du mal social; unissant par des liens sacrés, les âmes orientées vers le ciel, et soulageant de ses multiples institutions charitables, les misères corporelles; État et association, groupés autour de l'Église et secondant, l'un par sa législation, l'autre par son organisation, ses efforts de régénération: voilà donc la triple puissance dont Léon XIII a dessiné les traits et marqué l'action bienfaisante au chevet de la société souffrante.

Conception vigoureuse, aux lignes fermes et nettes, sans le flottement d'une utopie ou la courbe d'un sophisme, et que seule pouvait tracer une haute intelligence, pleinement avertie des besoins de son époque et éclairée des lumières de l'Esprit-Saint.

A la réaliser, suivant les conditions de leur milieu, doivent tendre maintenant les efforts de tous les vrais catholiques.

CHAPITRE IV

La question sociale dans la province de Québec

ALORS que la crise sociale, dans laquelle la France devait plus tard se débattre si douloureusement, secouait déjà le pays presque tout entier, de nombreux esprits s'obstinaient encore à mettre en doute sa troublante réalité. «Il a fallu vingt ans, disait le cardinal Langénieux, à l'*Œuvre des Cercles catholiques* et aux œuvres similaires pour faire prendre au sérieux cette question sociale dont les pouvoirs publics et ceux qui font l'opinion chez nous affectaient d'ignorer l'existence.» [1]

Notre pays est neuf. L'industrialisme vient à peine d'y naître. Les conflits entre patrons et ouvriers, s'ils éclatent de temps en temps, sont loin d'avoir atteint les proportions de catastrophes nationales. Le sang de la plèbe n'a pas été enfiévré par les déclamations révolutionnaires. Peut-être l'apaisante influence de nos longs et froids hivers, à coup sûr une éducation chrétienne que tous les ouvriers canadiens-français reçoivent dès l'enfance, l'ont gardé des effervescences dangereuses.

Rien d'étonnant donc qu'ici, plus encore qu'en France, les optimistes foisonnent. Nous vivrions dans le meilleur des mondes, et les problèmes sociaux qui tourmentent les vieilles cités européennes et la jeune république américaine n'auraient pas encore affleuré à la surface de notre vie heureuse.

Ce jugement peut flatter notre amour-propre. Mais la réalité des faits y contredit. Notre société — nous croyons

1. Allocution au Synode du 10 juillet 1891. *Actes sociaux* (A. P.) No 22.

pouvoir le prouver — souffre, elle aussi, des deux maux que Léon XIII signalait et déplorait dans son encyclique *Rerum novarum:* la situation d'infortune et de misère imméritée d'un bon nombre de travailleurs; une hostilité sourde, génératrice d'âpres conflits, entre la classe des employeurs et celle des employés.

Ces maux n'ont pas encore atteint, dans notre province, l'acuité qui les caractérise ailleurs, ni par conséquent produit d'aussi funestes effets; ils n'en sont pas moins réels et inquiétants. Et cela suffit pour que nous puissions affirmer que la question sociale se pose chez nous, pressante et complexe. [1] Après tout d'ailleurs, le nom importe peu. Ceux qu'il effraie n'ont qu'à l'écarter et à ne considérer que la chose.

Évidemment il y a dans l'infortune et la misère des degrés. Cet ouvrier est misérable, dont un journaliste parisien décrivait naguère l'état, qui touche, le salaire de sa femme compris, vingt et un francs par semaine, et doit sur ce maigre fonds faire vivre cinq enfants [2]. Celui-là l'est aussi qui gagne tout ce qui suffit aux besoins quotidiens de sa famille, mais se trouve cependant à la merci du premier chômage ou de la première maladie venue, et ne peut rien mettre de côté pour ses vieux jours. Entre ces deux situations, qu'on pourrait appeler les deux pôles de l'infortune dans la classe ouvrière, s'échelonnent des positions variées. Un bon nombre d'ouvriers canadiens y ont leur place. Elle est ordinairement plus près du dernier pôle que du premier, mais enfin elle se trouve bel et bien dans la zone de l'infortune. Essayons de l'établir.

Le travail est l'unique moyen de subsistance de l'ou-

---

1. Nous ne prétendons pas que la question ouvrière soit toute la question sociale. Mais nous croyons que chez nous comme ailleurs elle en est le principal élément, le plus troublant.

2. P. Cordier. *Enquêtes sociales et monographies.* (A. P. No [illegible]), p. 15.

vrier. C'est son pain quotidien, c'est sa vie. Sa situation se jugera donc d'après son travail. Elle vaudra ce qu'il vaut, ce que valent les conditions dans lesquelles il s'exerce, ce que vaut la somme d'argent qu'il rapporte. Un travail se prolongeant au-delà d'un nombre d'heures raisonnables; un travail s'accomplissant dans des conditions difficiles, périlleuses; un travail surtout rapportant une somme d'argent inférieure aux dépenses qu'impose la vie, constituent, à des degrés divers sans doute, mais constituent réellement pour l'ouvrier qui y est soumis, un état misérable, une situation d'infortune imméritée.

Il y aurait sur la durée et les conditions du travail dans nos usines une étude intéressante à faire. Elle demande une enquête minutieuse et loyale que nous n'avons pu entreprendre. Allons donc tout droit à ce qui nous paraît être, dans notre province comme ailleurs, le nœud même du problème social considéré dans son élément économique: la question du salaire.

Son importance ne saurait être mise en doute. Elle se confond avec la vie même de l'ouvrier. Elle touche à tous ses intérêts. Elle est la source de ses amitiés ou de ses révoltes, de ses joies ou de ses misères. L'ouvrier ne vit et ne fait vivre sa famille que de ce qu'il a, et il n'a que ce qu'il gagne. L'argent qu'il retire de son travail lui suffit-il pour couvrir les dépenses que nécessite le coût actuel de la vie? Là est le problème. Il revêt dans notre province une difficulté spéciale. Le Canadien français est prolifique. C'est une qualité. Elle répond à un commandement de Dieu. L'individu a le droit de s'en enorgueillir. La race aussi. Il n'en reste pas moins vrai que l'entretien d'une famille de six ou sept membres coûte plus cher que celui de deux ou trois personnes, qu'un salaire dont pourraient se con-

tenter un homme et une femme ne saurait subvenir aux nécessités de plusieurs enfants. Négliger cette considération dans le problème qui nous occupe serait en écarter une donnée essentielle.

Dès 1912, nous avons essayé, par une petite enquête poursuivie avec le plus grand soin, d'établir la situation économique de l'ouvrier canadien. C'était la période d'avant-guerre, période normale et qui, mieux que la période actuelle, nous permet de porter un jugement sûr.

Le rapport du gouvernement sur les prix de gros au Canada [1], paru en 1910, nous fournit le tableau des salaires, tels qu'ils existaient à Montréal en 1909, pour chaque heure de travail dans les différents métiers. Nous avons fait nous-mêmes le calcul pour le salaire annuel.

Métiers	Heures de travail par semaine	Gages par heure		Salaire annuel
Briquetiers	54	45-50	sous	$1263.60-1404.00
Charpentiers	54	22½-27	"	631.80- 758.16
Menuisiers	54	25-30	"	702.00- 842.40
Plâtriers	54	30-40	"	842.40-1123.20
Plombiers	54	25-30	"	702.00- 842.40
Tailleurs de pierre	48	40-45	"	998.40-1123.20
Employés dans travaux de construction	54	20-25	"	561.20- 702.00
Journaliers	60	15-17½	"	468.00- 546.00

Voici maintenant en regard le tableau, aussi exact que possible, des dépenses annuelles qu'encourait communément à cette époque une famille ouvrière de cinq enfants. Pour dresser ce tableau, nous avons recherché quel était le prix des objets nécessaires à la vie, et suivant quels coeffi-

1. *Les prix de gros au Canada*, pp. 492-494.

cients ils entraient dans le budget de notre famille de sept personnes.

Loyer	$114.00
Chauffage et éclairage	45.00
Alimentation	375.00
Vêtements et lingerie	110.00
Taxes: eau	7.00
Taxes: écoles, église	15.00
Divers	25.00
Total	$691.00

Un ouvrier, père de cinq enfants, devait donc gagner, dans la période normale d'avant-guerre, pour faire vivre sa famille à Montréal, au jour le jour, environ $691.00, soit un peu plus de $2.00 par jour. Et cela, sans rien verser aux assurances et pourvu que la maladie ne vînt assaillir aucun des membres de sa famille.

Or, si nous considérons notre tableau des salaires, nous nous apercevons qu'une classe au moins, celle des journaliers, ne gagne pas cette somme. Elle ne peut obtenir que $546.00. Et cette classe est plus nombreuse à elle seule que toutes les autres réunies. Elle comprend en effet, d'après le rapport du gouvernement, tous les ouvriers qui n'ont pas de métier classé ou arrêté, débardeurs, employés d'usine, travailleurs à la journée, etc.

Il ne faudrait pas croire en outre que ceux dont le salaire annuel dépasse $691.00 jouissent d'une situation assurée. Supposons que le chômage ou la maladie atteigne un de ces ouvriers — plombier, menuisier, plâtrier — dont les recettes sont censées couvrir les dépenses, celles-ci vont s'élever aussitôt tandis que celles-là diminueront. Et alors impossible pour ce pauvre homme de boucler son budget.

Or la maladie n'est pas un événement extraordiniare, et le chômage non plus [1]. Nous verrons tout à l'heure sur ce dernier point un exemple frappant. Remarquons aussi que la plupart de ces salaires ne sont pas fixes. Ils s'abaissent pendant les périodes moins actives à cause de la surabondance de la main-d'œuvre.

De cette première investigation donc, nous sommes amenés à conclure qu'un grand nombre de nos travailleurs, le plus grand nombre, se trouvaient il y a cinq ans, en temps de paix, dans une situation d'infortune. Avant toutefois d'adopter et de préciser cette conclusion, faisons-en la contre-épreuve.

Les économistes nous offrent deux méthodes d'enquête: celle des statistiques que nous venons d'employer, et celle des budgets. Cette dernière l'emporte même sur la première, car elle nous fournit, non une situation déduite de calculs, mais un état réel pris sur le vif. Elle s'arrête à une famille représentative de sa profession, un sujet-type et étudie ses conditions. Si le sujet est bien choisi, connaître une famille c'est en connaître plusieurs. Appliquée même à trois ou quatre sujets de la même profession, l'expérience peut permettre de connaître la profession entière.

Pour le moment nous pouvons présenter trois catégories: les journaliers de la ville St-Pierre-aux-Liens, les ouvriers des manufactures de chaussures de Québec, et les menuisiers de Montréal. Ces catégories ont été étudiées, elles aussi, dans la période normale de l'avant-guerre.

St-Pierre-aux-Liens est une paroisse ouvrière, près

---

1. A la *Semaine sociale* de Rouen (1910), M. de Las Cases disait: «Nous ne devons pas oublier que ce fléau (le chômage) sévit sur la classe ouvrière d'une façon ininterrompue. Avec quelle intensité, c'est ce que les statistiques nous apprennent à la condition de n'exiger d'elles que ce qu'elles peuvent nous fournir: des moyennes. Si l'on fait donc abstraction des écarts entre saisons, entre métiers, entre pays, on constate que 5 à 8% des travailleurs valides sont normalement sans emploi.» (Compte rendu, p. 223).

Montréal. Quatre journaliers, désignés par le curé comme des sujets propres à l'enquête, ont été interrogés. Ils ont répondu, semble-t-il, honnêtement au questionnaire qui leur était soumis. Leurs réponses d'ailleurs ont pu être en partie contrôlées.

Le premier a vingt-huit ans; quatre enfants. Son salaire est de $1.80 par jour. Il s'est trouvé cette année sans travail pendant quarante jours et a gagné $470.00. Ses dépenses par contre se sont élevées à $579.00. [1]

Le deuxième a trente-six ans; cinq enfants. Il gagne $2.00 par jour et a fait cette année $600.00. Ce n'était pas encore suffisant cependant pour solder ses dépenses qui ont été de $642.00.

Un troisième: quarante ans, huit enfants dont aucun, comme ceux des précédents d'ailleurs, ne travaille encore. Son salaire n'est que de $1.80 par jour. Et bien qu'il ait travaillé régulièrement, il n'a pu rapporter que $540.00. Or ses dépenses, pas exagérées semble-t-il, se montent à $682.00. Il est obligé de contracter des dettes.

Enfin le dernier: quarante-sept ans, neuf enfants, dont deux travaillent. Ceux-ci ont rapporté à la maison durant l'année $200.00 — l'un des deux n'a pas travaillé constamment. Le père, lui, n'a que ce salaire de $1.80 par jour qui semble être le salaire ordinaire des journaliers de St-Pierre-aux-Liens. Aux $200.00 de ses enfants, il a pu ajouter $540.00, ce qui fait $740.00. Les dépenses annuelles ont atteint $790.00.

Encore un coup, ces quatre budgets offrent toutes les garanties d'exactitude possibles.

Passons maintenant aux ouvriers québecois. Sous la signature du R. P. Alexis, paraissait dans l'*Action Sociale*

1. Je remarque aussitôt que le loyer est moindre aux environs de Montréal que dans la ville même.

(18 janvier 1909) une étude intéressante sur la plus importante des industries de la ville de Québec, celle de la chaussure. Voici les tableaux comparés que nous y relevons. Ils constituent le budget annuel de trois catégories d'ouvriers cordonniers: tailleurs de cuir, monteurs, machinistes. Les types choisis, nous assure-t-on, sont représentatifs de leur corporation, de capacité moyenne, mariés et pères de cinq enfants en bas âge.

RECETTES

	TAILLEUR DE CUIR	MONTEUR	MACHINISTE
1er trimestre	$145.77	$131.18	$149.57
2e trimestre	108.54	100.88	61.67
3e trimestre	83.37	61.69	91.21
4e trimestre	100.72	88.38	97.84
Totaux	438.40	382.13	400.29
Moyenne par semaine	8.42	7.35	7.69

DÉPENSES

Loyer	$ 90.00	$ 72.00	$ 84.00
Chauffage et éclairage	39.50	40.00	42.00
Alimentation	278.20	323.00	298.40
Vetement et lingerie	94.00	121.50	135.75
Taxes, souscription: école, église, assurances, maladie	62.00	60.00	59.10
Divers	25.00	15.00	10.00
Totaux	588.70	631.50	629.25
Déficit	150.30	249.37	228.96

La colonne des dépenses a été réduite au possible. Et cependant les recettes — qui représentent une vraie moyenne — sont loin de les égaler. A quoi attribuer leur faiblesse ? Avant tout au chômage. Sans être élevé, le salaire moyen des ouvriers cordonniers de Québec serait presque toujours

suffisant s'il était régulier, mais les semaines de plein exercice sont rares. La liste suivante tirée du livre de paye d'un ouvrier monteur nous en fournit un exemple frappant. Cette homme a travaillé dans l'année 1908:

3	semaines à	$12.00	9	semaines à	$5.00
1	" "	11.00	3	" "	4.00
9	" "	10.00	1	" "	3.00
4	" "	9.00	4	" "	2.00
3	" "	8.00	1	" "	1.00
8	" "	7.00	2	" "	0.00
4	" "	6.00			

Eût-il pu travailler ses cinquante-deux semaines pleines, son salaire eut été de $624.00. En fait, à cause du chômage, il n'a gagné que $336.00. Et ses dépenses s'élèvent au moins à $588.70.

Restent nos menuisiers montréalais. Ici encore quatre ont été interrogés.

Le premier a quatre enfants. Son salaire a atteint $702.00; ses dépenses annuelles $708.30. Le second, cinq; salaire, $702.00; dépenses, $764.00. Le troisième, cinq aussi; salaire $650.00; dépenses, $750.00. Sans la maladie et le chômage, celui-ci croit qu'il aurait pu se tirer d'affaire. Le quatrième, neuf; salaire, $715.00; dépenses $893.50. Les gages des enfants cependant permettent presque à ce dernier d'équilibrer son budget.

Et maintenant que nous avons les résultats complets de cette double enquête poursuivie, je le répète, dans les meilleures conditions possibles, quelle conclusion en tirer ? Évidemment nous ne pouvons admettre ces paroles d'un économiste français: «Il semble que l'ouvrier canadien n'est pas à plaindre, et que s'il a tenté à bien des reprises, au cours des vingt dernières années, d'obtenir des augmentations de salaire, c'est plutôt par désir de gain, — désir fort légitime d'ailleurs, — et pour suivre l'exemple de ses

confrères des États-Unis, que sous l'empire de la nécessité D'un autre côté, devons-nous étendre à tous les travailleu de nos villes, pères d'enfants en bas âge, ces paroles du Alexis: «Un ouvrier, chef de famille et sans autres ressou ces que son travail ne peut vivre actuellement à Québe dans l'industrie de la chaussure.» [2]

Pour notre part, nous distinguerions ainsi:

1° Dans quelques branches de l'industrie, dans celle surtout qui demandent une compétence ou une habileté technique spéciales, nos ouvriers peuvent, par leur seul travail, vivre et entretenir leurs familles;

2° La masse trouve à peine dans son salaire ce qu'il faut pour se maintenir dans une situation toujours précaire. Vienne le chômage ou la maladie, et la misère noire entre au foyer;

3° Un bon nombre, même s'ils ne souffrent pas du chômage, sont incapables avec leur salaire annuel de faire vivre leur famille.

Ces conclusions vont peut-être à l'encontre de l'opinion commune, des apparences aussi. Notre classe ouvrière ne paraît-elle pas jouir d'une situation convenable? Qui a jamais entendu dire que ses membres mouraient de faim? Il y en a même qui se sont créé peu à peu des positions enviables. Et cependant à en croire cette enquête... Entendons-nous. Que quelques ouvriers privilégiés tirent de leur métier un salaire plus que suffisant pour les besoins de la vie, nous l'avons admis; que, parmi les ouvriers ordinaires, il en est qui favorisés de quelques revenus ou privés d'enfants puissent faire face aux dépenses nécessaires, nous l'admettons aussi. Mais un grand nombre ne réussissent à vivre qu'à coups d'expédients et de sacrifices.

---

1. Devawrin *Le Canada économique au XXe siècle*, p. 114.
2. *Action Sociale*, 18 janvier 1909.

Les plus fortunés d'entre eux mangent rapidement les petites économies qu'ils avaient mises de côté avant ou immédiatement après leur mariage; tous contractent des dettes qu'ils ne peuvent solder, — les livres de compte des épiciers pourraient en dire long sur ce sujet, et les déménagements précipités que ramène chaque printemps ont des causes plus profondes qu'un simple caprice de femme; — enfin les enfants et souvent aussi la mère prennent vite le chemin de l'usine: solution à laquelle on semble s'habituer et qui peut sauver les apparences, mais solution réellement barbare et qui découronnera rapidement notre race — si elle se généralise — de ses plus belles vertus, de sa fécondité, de sa moralité, de sa foi. [1]

A cette situation il y a des causes.

Causes morales d'abord. Relevons en deux: le manque d'épargne et l'alcoolisme.

Le manque d'épargne, qui se manifeste dans un si grand nombre de nos familles, a une double racine: le luxe et l'insouciance. «Le problème d'aujourd'hui, concluait le *Rapport sur les prix de gros* que nous avons déjà cité, n'est pas un problème du coût élevé de la vie, mais du coût de la vie à grandes guides.» Sans admettre complètement ce jugement, nous ne pouvons nier qu'il contienne une certaine part de vérité. Combien de braves ouvriers ne pensent guère aux lendemains toujours précaires, ne songent pas, ou s'ils y songent, ne se résignent pas, empêchés peut-être par leurs femmes ou leurs enfants, à placer à la caisse populaire ou dans une société de secours mutuels les petits bénéfices des jours heureux!

---

1. Dans le programme que M. René Bazin a publié récemment, au nom des publicistes chrétiens, se trouve ce vœu: «Il faut que la législation et l'effort de tous les bons Français tendent à ramener l'ouvrière mariée au milieu de ses enfants, dans la maison assainie et embellie.»

Ce manque d'épargne est surtout notable chez les jeunes gens. Bien peu ont, à l'heure du mariage, — toutes les dépenses du grand événement soldées, — quelques économies en réserve. Elles leur éviteraient cependant de graves ennuis. Et nous ne croyons pas que les besoins réels de la vie, de dix-huit à vingt-deux ans, soient si nombreux qu'ils ne permettent d'amasser une petite somme. Le curé d'une ville industrielle nous communiquait récemment les budgets de deux jeunes gens. L'un et l'autre sont ouvriers, âgés, le premier de vingt et un ans, le deuxième de vingt-deux. Ils travaillent le même temps et gagnent le même salaire: $600.00 par année. Logeant au même endroit, ils paient aussi pour leur pension annuelle le même prix, $225.00. Mais voici où la différence commence. Ils dépensent

	LE PREMIER	LE DEUXIÈME
pour vêtement et lingerie	$130.00	$46.00
pour l'église	5.00	8.00
pour les assurances	15.00	16.00
pour amusements, etc.	200.00	20.00
	$350.00	$90.00

Ce qui donne comme dépenses annuelles pour le premier: $575.00, pour le deuxième $375.00. Ce dernier a pu s'acheter une propriété qu'il achève de payer. L'autre, ajoutait le curé, «dépense inutilement plus de $200.00 par année». Et il continuait: «Je connais au moins soixante-dix jeunes gens qui agissent de même. Sur cent, dix économisent.» Remarquons toutefois que plusieurs sont obligés d'aider leur famille, et ne retiennent de leur salaire que le strict nécessaire.

Que, de son côté, l'alcoolisme fasse des ravages dans la classe ouvrière, la chose n'est pas douteuse. Il suffit

pour s'en convaincre par soi-même, d'ouvrir les yeux un soir de paye. Jamais les cabarets ne sont aussi fréquentés; jamais aussi, si ce n'est peut-être le lendemain, les rues de nos villes ne présentent d'aussi tristes scènes. Le R. P. Lelièvre affirmait, il y a quelques années, que dans la seule paroisse de St-Sauveur, en quatre ans, le régime de la tempérance avait fait réaliser $400.000 d'économies. Mille ouvriers auraient, grâce à leur promesse, épargné chaque semaine $2.00.

Mais voici quelque chose de plus précis et de plus probant encore.

La commission préparatoire du premier congrès de tempérance du diocèse de Québec (1910) a pu mener à bonne fin une enquête sociale très importante. L'un des articles du questionnaire adressé à tous les curés du diocèse tendait à établir une comparaison entre les dépenses faites pour les boissons alcooliques et les dépenses nécessitées par l'administration municipale, l'instruction et le culte religieux.

Parmi les rapports reçus et considérés, après un sérieux examen, comme complets et bien motivés, nous en citerons trois provenant de centres ouvriers. Leurs tableaux donneront une idée des dépenses qu'occasionne l'alcool dans la classe ouvrière et donc des ravages qu'il y exerce. Nous désignons chacun des centres par une simple lettre.

Dépenses comparées pour l'alcool, l'administration municipale, l'éducation, le culte.

Paroisses	Familles	Âmes	Dépenses pour l'alcool	Dépenses pour l'administration municipale	Dépenses pour l'éducation	Dépenses pour le culte
A	510	2475	$18000.00	$14000.00	$7500.00	$5500.00
B	1310	6600	120000.00	18000.00	1200.00	
C	521	2634	60000.00	41000.00	2500.00	1447.00

La paroisse B, ayant eu le courage de n'accorder aucune licence pour débits de boisson en 1910, a vu ses dépenses pour l'alcool tomber de $120,000.00 à $14,000.00. Celle de C a suivi son exemple; résultat aussi bon: $6,000.00 seulement dévorées par l'alcool au lieu de $60,000.00. [1]

Ces causes morales, si puissantes soient-elles dans certains cas, ne sauraient cependant être tenues comme principalement responsables de la situation de nos travailleurs. Les budgets que nous avons présentés en effet dépeignent l'état de familles économes, simples, sobres. Pour elles donc ni manque d'épargne, ni alcoolisme à la base de leurs dépenses. C'est d'une cause, par conséquent, d'ordre économique, absolument indépendante de leur volonté, que relève leur situation.

Cette cause n'est autre que le coût de la vie. Il a augmenté — je ne parle pas depuis la guerre mais durant les vingt années qui l'ont précédée — dans des proportions jusque là inouïes. Nos gouvernants eux-mêmes en ont été effrayés. Le ministre du Travail crut devoir instituer en 1909 une vaste enquête. Il en est résulté un volumineux rapport, que nous avons déjà cité, intitulé: *Les prix de gros au Canada de 1890 à 1909*. Nous en extrayons ces lignes significatives: «Depuis quelques temps, et surtout depuis le commencement du siècle actuel, une des caractéristiques les plus importantes de la situation économique générale au Canada a été l'augmentation rapide et continue des prix et du coût de la vie. La tendance à la hausse semble avoir atteint son point culminant en 1907, alors que les prix atteignirent un niveau sans précédent depuis nombre d'années. La panique financière de l'automne de cette

1. Ces rapports n'ont pas été publiés dans le compte rendu officiel du congrès. Nous les devons à l'obligeance du rapporteur de la commission, le regretté M. Lortie.

année aida à arrêter cette tendance, et dans beaucoup de départements mit en marche un mouvement de recul qui s'étendit sur l'année 1908. Le frein cependant ne fut que temporaire; la légèreté relative de son effet et la reprise du mouvement à la hausse ont constitué, en réalité, une caractéristique particulièrement remarquable de la situation au Canada. Elle devint plus marquée encore avec l'augmentation de l'activité industrielle et de la prospérité commerciale de l'année 1909.» [1] De 1897 — année, il est vrai, où par suite de trois ans de dépression financière tant aux États-Unis qu'au Canada les prix étaient très bas — à 1907, le renchérissement du coût de la vie a été de 33%; tombé en 1908 un peu au-dessous de 29%, il remonta jusqu'à 35% en 1911, et 43% en 1913.

Ces chiffres mettent hors de doute la cause que nous venons de signaler. Or, partout où ce fléau s'abat, la classe ouvrière est sa première victime. A ce phénomène économique se rattache donc en grande partie la situation d'avant-guerre de nos travailleurs.

Pousserons-nous maintenant plus loin nos investigations? Rechercherons-nous quelle est la cause du phénomène lui-même, ce qui a déterminé cette hausse néfaste? Dans une brochure récente, [2] M. Georges Pelletier indique avec son information si exacte et sa clarté ordinaire, les causes principales suivantes: l'influence des trusts, l'augmentation des taux des transports, les travaux publics et les dettes municipales, provinciales et fédérales, l'immigration intense au Canada, l'accroissement rapide de la population urbaine et la désertion des campagnes, l'insuffisance de la production, les opérations sur les immeubles et la multiplicité des intermédiaires.

---

1. Cité par la *Gazette du travail*, juillet 1910, p. 53.
2. *Tout est cher!... Pourquoi!*

La première de ces causes: l'influence des trusts, nous paraît la principale. Elle a déjà été dénoncée vigoureusement au Parlement fédéral par plusieurs députés. Un de nos économistes les plus distingués, écrivait en 1911, dans une revue française: «De tous côtés, on n'entend parler que d'ententes et autres combinaisons ayant pour effet principal de pressurer le consommateur. Tous les jours la presse signale la formation de nouveaux ou l'extension d'anciens trusts, et la gigantesque trame s'étend et se fortifie sans cesse, augmentant ainsi ses ravages, tandis que le public demeure apparemment incapable de se protéger efficacement.» [1] Jusqu'à nos voisins, les Américains, que cet état de choses a scandalisés! Dans un article du *Saturday Evening Post*, M. Albert J. Beveridgea ffirme, après M., Porritt, que les trusts et les combines exercent sur le commerce, au Canada, un contrôle qu'ils n'ont jamais pu atteindre aux États-Unis. Il note aussi leur influence dans le domaine législatif, et il ajoute: «Ce fait est considéré par ceux qui ont étudié de près les affaires du Canada comme le phénomène le plus dangereux de son histoire et le plus grave problème qui menace son avenir, et un avenir prochain.» [2]

Cette situation de nos travailleurs, telle qu'elle se présentait en 1913, le grand conflit européen dont nous subissons actuellement le contre-coup, l'a-t-il améliorée? En apparence, peut-être; en réalité, nullement. Il en a bien bouleversé les données. Ainsi la main-d'œuvre s'est faite plus rare, et le salaire de certaines classes d'ouvriers a considérablement augmenté. Mais cette augmentation n'a pas été, règle générale, proportionnée à celle du coût

1. *Année sociale internationale*, 1911, p. 181. Article de M. Alphonse Desjardins.
2. *Saturday Evening Post*, 1er juillet 1911.

de la vie qui a continué à s'élever d'une façon alarmante; surtout elle n'est que passagère, elle disparaîtra avec la guerre. Le coût de la vie, au contraire, se maintiendra pendant plusieurs années et créera à nos populations ouvrières une situation plus misérable encore que celle d'avant-guerre. [1]

---

1. Le tableau que nous reproduisons ci-dessous est la liste des salaires payés pour un contrat du gouvernement *fédéral* en *février* 1917 (*Gazette du Travail*, mars 1917, p. 258). On pourra comparer avec le tableau des salaires en 1909, publié plus haut, et constater que l'augmentation n'a pas suivi celle du coût de la vie.

Métiers ou classe de main d'œuvre	Taux des salaires pas moins que les suivants							
Tailleurs de pierre	.50	sous	par	heure,	8	heures	par	jour
Maçons	.45	"	"	"	10	"	"	"
Briquetiers	.60	"	"	"	9	"	"	"
Ouvriers en fer structural	.35	"	"	"	10	"	"	"
Ouvriers tôliers	.30	"	"	"	10	"	"	"
Couvreurs en feutre et goudron	.25	"	"	"	10	"	"	"
Poseurs de lattes métalliques	.35	"	"	"	10	"	"	"
Charpentiers	.35	"	"	"	10	"	"	"
Menuisiers	.35	"	"	"	10	"	"	"
Plâtriers	.45	"	"	"	10	"	"	"
Plombiers et poseurs d'appareils à vapeur	.30	"	"	"	10	"	"	"
Peintres et vitriers	.30	"	"	"	10	"	"	"
Tuileurs	.50	"	"	"	10	"	"	"
Finisseurs de ciment	.35	"	"	"	10	"	"	"
Ouvriers électriciens	.30	"	"	"	10	"	"	"
Contremaître, pose du béton	.35	"	"	"	10	"	"	"
Contremaître, malaxage du béton	.35	"	"	"	10	"	"	"
Mécanicien de monte-charge	.35	"	"	"	10	"	"	"
Journaliers du bâtiment	.30	"	"	"	10	"	"	"
Journaliers ordinaires	.25	"	"	"	10	"	"	"
Conducteurs cheval et charette	.35	"	"	"	10	"	"	"
Conducteurs 2 chevaux et voiture	.50	"	"	"	10	"	"	"

CHAPITRE V

La question sociale dans la province de Québec

(*suite*)

LA condition matérielle de notre classe ouvrière étudiée, abordons maintenant une question peut-être plus difficile encore à embrasser et à juger: sa situation morale. Quelle est l'attitude de nos travailleurs envers l'Église — sans laquelle, nous l'avons vu dans un chapitre précédent, cette angoissante question sociale ne peut être résolue — et envers les classes dirigeantes ? Ce sera rechercher si le deuxième élément du mal social, tel que signalé par Léon XIII, ce «conflit redoutable», ou du moins cette «hostilité sourde» entre les membres d'un même corps, existe dans notre société.

Et d'abord il semble bien que l'âme canadienne-française soit loin d'offrir un bon champ de culture à cet esprit de guerre. Deux influences, en effet, s'exerçant dans un tout autre sens, l'ont façonnée et continuent encore d'agir sur elle: un catholicisme vivant et ce que j'appellerais une similitude, une égalité presque complète de conditions et de sentiments, entre les différents membres de la race.

La religion veillait au berceau de notre colonie. Accourue du lointain pays de France avec les missionnaires et les premiers colons, elle vint insuffler au peuple nouveau, qui allait germer et s'épanouir sur les rives du Saint-Laurent, une âme catholique. Notre peuple est né et a grandi dans le sillon qu'a tracé l'Église. Le douloureux événement qui changea son allégeance et aurait pu étouffer ses croyances religieuses apparaît maintenant, à la lumière

de l'histoire, hautement providentiel. Nous échappâmes aux terreurs, aux idées surtout, de la Révolution. Et sous un régime qui, quelles qu'aient été ses intentions, dut, en face d'une attitude résolue, se montrer tolérant, notre foi s'enracina, progressa, s'affirma.

Cent cinquante-quatre ans après la cession elle vit encore, robuste et féconde. Elle anime nos pensées. Elle dirige nos gestes. Nous sommes un peuple religieux. Les principes chrétiens dont l'oubli fut, dans tant de pays, le principal facteur de la crise actuelle, constituent, aujourd'hui comme hier, le fond de l'âme canadienne-française.

Le patron n'ignore pas que par delà cette vie s'ouvre l'éternité. Il croit à une rétribution juste, il sait que ses actes d'ici-bas en fixeront le taux. Dans les salles de plusieurs usines — leur nombre augmente chaque année — une statue du Sacré Cœur veille sur les travailleurs: le maître d'un jour auquel ils se sont confiés incline sa puissance devant le Maître éternel du ciel et de la terre. Cet acte public de foi imprègne l'atmosphère d'esprit chrétien.[1]

L'ouvrier, de son côté, a appris, enfant, des lèvres de sa mère, et plus tard, sur les bancs de l'école, l'admirable enseignement du Christ. Son métier, aperçu dans le cadre divin de Nazareth, lui semble noble. Il l'accepte en chrétien. Des heures noires peuvent assombrir son existence. Le crucifix, appendu au mur de sa maison, lui prêche la résignation; l'Église, sa seconde mère, lui repète, au pied de l'autel où il accourt chaque dimanche, parfois même

---

1. Un bon nombre d'industriels, qui emploient des ouvriers catholiques, sont anglais et protestants. Laissent-ils à leurs employés toute liberté d'accomplir leurs devoirs religieux? Oui et non. Oui, règle générale, si ceux-ci l'exigent. Non, si aucune représentation n'a lieu ou, ce qui revient au même, ne parvient pas, grâce à un faux zèle, aux oreilles de l'autorité. Il existe aussi quelques industriels juifs. Une loi votée par le Parlement de Québec leur permet d'ouvrir leurs usines le dimanche. Ils ne forcent pas les ouvriers canadiens à travailler ce jour-là, mais l'appât du gain en décide plusieurs. «Cette loi, disait récemment une de nos plus hautes autorités religieuses, est une loi de malheur. Elle devrait être rappelée.»

les jours de semaine au retour de son travail, la leçon divine entendue aux jours lointains de son enfance. Ce spectacle de plusieurs milliers de travailleurs adorant le Dieu de l'Eucharistie et chantant ses louanges, les étrangers qui l'ont contemplé en gardent tous un souvenir ému. Pierre Gerlier, le vaillant président de l'A. C. J. F., rappelait, au congrès de la bonne Presse, à Paris, en 1909, la scène touchante dont il avait été le témoin à l'église Saint-Sauveur de Québec: «Le saint Sacrement était exposé dans l'embrasement de mille lumières, et, prosternés devant Lui, j'aperçus plus de deux mille ouvriers, en costume de travail, tour à tour recueillis dans la prière, ou chantant avec un accent de foi inoubliable, sous la direction d'un religieux qui fut l'artisan inlassable de cette œuvre magnifique, et qu'entoure l'universelle vénération. Et ils viennent ainsi chaque mois, au sortir de l'usine, adorer humblement durant une heure le Dieu de l'Eucharistie. Je saisis alors, Messieurs, le secret de tout ce que j'avais vu dans ce pays admirable, de cette prospérité des familles, de cette moralité des individus, de cette paix sociale enfin qui fait le bonheur de nos frères d'outre-mer. Car tous là-bas ont su comprendre que celui qui peut le mieux compatir aux misères humaines, relever ceux qui défaillent, apaiser ceux qui souffrent, c'est Celui qui, avant eux et par amour pour eux, a manié le rabot et la lime, le menuisier divin de Nazareth!» [1]

Un autre fait — nous l'avons dit — tend à écarter les dissentions et les haines du champ de travail canadien. Il n'y a pas de castes dans notre peuple: ni nobles ni roturiers. Rien que les rejetons, aux existences et aux conditions devenues, il est vrai, diverses, d'une forte génération de laboureurs. De ce tronc commun, le seul qui ait ré-

1. *Croisade de la Presse*, 16 décembre 1909, p. [illegible].

sisté, protégé par le clergé, aux rafales de la conquête nous sortons presque tous: prêtres, avocats, médecins, industriels, ouvriers, cultivateurs. Les uns, et ils sont la vraie noblesse du pays, en descendent en droite ligne; les autres, par des ramifications successives où court toujours, quoique parfois moins pure, la sève généreuse des premiers défricheurs de la Nouvelle-France.

Quelle famille ne peut réunir sous le toit de l'aïeul, autour du poêle, «le poêle de chez nous» qui «garde les traditions ancestrales», [1] un membre du clergé, ou des professions libérales ou de la haute finance, et un petit commerçant, ou un humble ouvrier, ou un brave cultivateur? Rare spectacle que nous envient les nations européennes, scindées en deux ou plusieurs castes ennemies.

Et cependant si nous y regardons de très près; si, à travers les diverses manifestations de sa vie collective, nous essayons de saisir les dispositions actuelles de la classe ouvrière, nous serons forcément amenés à constater un fait très grave. L'âme populaire est menacée de subir une transformation profonde. Une mentalité, inconnue il y a vingt ou vingt-cinq ans, inspire aujourd'hui, non la majorité de nos travailleurs, mais la plupart de ses chefs, et par eux elle pénètre peu à peu la masse encore saine, chassant devant elle, ou réduisant à une passivité presque complète, le vieil esprit fraternel et catholique qui l'avait toujours animée.

Il est difficile de définir ou de préciser des mentalités qui redoutent de se livrer. Essayons cependant. Que pensent actuellement un bon nombre de nos ouvriers, les têtes dirigeantes surtout? Ceci ou quelque chose d'analogue: Alors que dans tous les pays industriels, les travailleurs fortement organisés constituent un groupe puissant, sans

---

[1] Rivard, *Bulletin du Parler français*, mai 1910.

lisières, qui fait respecter ses droits et en conquiert de nouveaux, nous seuls sommes encore en tutelle. L'Église, non contente de son hégémonie spirituelle, prétend nous guider dans les choses économiques; les patrons, uniquement soucieux de l'accroissement de leur fortune et nous sachant sans influence, ne se font aucun scrupule de nous imposer de dures conditions de travail, de broyer nos vies pour en tirer un peu d'or.

Et les plus ardents s'écrient: L'heure est venue de sortir de cette ridicule enfance, de prendre conscience de notre force, d'unir nos énergies pour secouer ces deux jougs, pour écraser même, si c'est nécessaire, nos puissants oppresseurs. A tous ceux qui veulent nous aider dans cette lutte, quelles que soient leur profession, leur origine, leurs croyances, nous tendons une main amie. Qu'ils nous promettent leur appui, et nous les pousserons de l'avant, nous leur ouvrirons, par notre vote, la porte des conseils municipaux et des parlements.

Ces idées, on ne les trouvera probablement nulle part ainsi formulées, groupées, synthétisées. Pour un grand nombre, en effet, elles n'existent encore qu'à l'état latent, ou éparpillées, sans lien précis entre elles. Et puis... il faut être prudent. Tout le monde connaît l'aventure de ce chef ouvrier qui, dans une petite ville de la province, se croyant à l'abri de toute indiscrétion, débita un violent discours contre le clergé. Malheureusement, ou plutôt heureusement, son auditoire comptait quelques braves catholiques dont la langue n'était pas liée par l'esprit de parti. Trois jours plus tard, un journal de Montréal reproduisait, presque mot pour mot, la harangue enflammée du bouillant orateur. Celui-ci, effrayé, nia aussitôt l'exactitude du rapport. Elle fut derechef affirmée, et si vigoureusement cette fois, qu'aucune nouvelle protestation n'eut lieu.

Si donc ces idées ne s'expriment pas couramment, elles

se propagent sous le manteau. Parfois même, elles risquent sous le couvert d'une personnalité plus hardie, une pointe au grand jour. Ainsi dans le programme-souvenir de la fête du Travail, célébrée à Montréal, en septembre 1912, un des chefs les plus écoutés des travailleurs montréalais, M. Gustave Francq, le secrétaire général du Parti ouvrier publia un article intitulé: *Un Rêve*.[1] Bien que le style de l'écrivain soit passablement obscur, sa pensée finit par transparaître assez nettement. Même s'il ne nous en révèle que la moitié, elle est déjà suffisamment significative.

M. Francq rêve donc. Il rêve que les ouvriers canadiens sont devenus quasi les maîtres du gouvernement. Et il indique au long par quels moyens ce magnifique résultat a été obtenu. Le secrétaire du Parti ouvrier est un homme d'action plutôt qu'un poète. S'abandonner ainsi à raconter publiquement ses songes ne peut être pour lui qu'une manière habile de donner une leçon, de pousser aux œuvres. En effet le récit tout entier est singulièrement suggestif. Il trace, sous le voile léger d'une fiction, la voie que les travailleurs d'aujourd'hui doivent suivre, s'ils veulent améliorer leur situation.

D'abord «une campagne d'idées nouvelles». C'est la vieille antienne, *l'obligato* maintenant usé par lequel tous nos réformateurs entonnent leurs discours. Ce que seront au juste ces idées, on préfère ne pas le préciser. Vient ensuite «la fusion des groupements ouvriers» de toutes les provinces, sans distinction de principes, de croyances ou de race, avec un programme unique «assez avancé pour faire l'affaire des socialistes et assez raisonnable pour rallier tous les modérés»: du socialisme mitigé, sans doute, étape vers le socialisme pur. A ce programme adhéreraient «des unions d'hommes de professions, médecins, notaires, avocats, etc»,

1. M. Arthur Saint-Pierre a fait une vigoureuse et juste critique de cet article dans son intéressante brochure: *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec.*

ceux-là précisément sur lesquels on peut compter pour battre en brèche les autorités qui gênent.

Mais l'argent est le nerf de la guerre. Aujourd'hui bon nombre d'ouvriers déposent leurs petites épargnes dans des sociétés de secours mutuel, canadiennes-françaises et catholiques. Horreur et erreur! Ce n'est pas ainsi qu'on prépare le triomphe des grandes causes. Aussi les personnages qu'a enfantés le cerveau fécond de M. Francq agirent plus sagement. «Les 200,000 ouvriers unionistes du Canada payèrent chacun $1.00 par semaine au Congrès ouvrier qui, avec ses $200,000.00 par semaine, devint maître de la situation; il concentra le mouvement syndical, il forma un grand parti politique avec ses journaux et ses clubs, il devint la véritable et seule société de secours mutuel sans égard aux opinions religieuses que ses membres pourraient avoir, et au lieu d'enseigner la haine entre gens de religion différente, il démontra aux ouvriers que tous les hommes sont frères et qu'il n'y a que les institutions créées et maintenues au bénéfice de quelques-uns qui soient ennemies.»

Une telle transformation ne s'accomplit pas évidemment sans transition. «Il fallait démolir des préjugés, renverser des institutions, lutter même contre nos propres membres; mais un jour la lumière fut plus forte que l'obscurantisme, le progrès détrôna la routine, et la Fraternité remplaça la haine et la superstition.»

Ces dernières lignes — le clou du morceau — se passent de commentaires. Il est une prose qui se trahit elle-même. Elle a beau être intentionnellement obscure: on reconnaît vite les officines où elle se forge et le but qu'elle poursuit. Nous avons dit plus haut quel poste de confiance M. Gustave Francq occupe parmi nos travailleurs. Ne doit-il pas y avoir par conséquent entre eux et lui quelque communauté d'idées?

Peu de chefs ouvriers — hâtons-nous de le dire — osent parler avec cette hardiesse. Dans les discours cependant des plus représentatifs, une même déclaration de principes revient sans cesse qui révèle la mentalité que nous venons de signaler. C'est la négation à l'Église du droit de s'occuper des intérêts matériels de la classe ouvrière, sa claustration dans les affaires d'ordre purement spirituel.

Là-dessus leur doctrine est d'une intransigeance farouche. Ils n'admettent même aucun contact entre les intérêts matériels et les intérêts spirituels. La question du salaire, par exemple, celle des associations professionnelles, celle de l'éducation, ne touchent en rien à la morale; elles doivent être résolues par conséquent au simple point de vue du bien-être temporel et le clergé n'a pas à s'en occuper.

Ce qui aggrave encore cette attitude, c'est la tendance de plus en plus marquée à reculer presque à l'infini les frontières de l'ordre matériel aux dépens de l'ordre spirituel. Ainsi combien de fois n'a-t-on pas répété depuis quelque temps cette parole, prononcée d'abord par un député ouvrier: «La question d'instruction est une question d'affaire, non une question religieuse.»

On voit la tactique: vider, de leur élément moral, toutes les questions qui concernent la classe ouvrière et les soumettre, ainsi «laïcisées», à l'unique contrôle de l'intérêt strictement professionnel.

Voilà comment pensent et agissent les chefs actuels de nos travailleurs. D'aucuns hésiteront probablement à reconnaître en ces hommes l'esprit véritable de la masse des ouvriers. Ils auront raison. Force leur sera cependant d'admettre quel danger ceux-ci courent qui ont de tels guides, combien ils sont exposés à adopter peu à peu leurs idées.

Mais il y a les groupements professionnels, les *unions*. Plus grande encore que celle des meneurs est leur influence;

plus représentative aussi de la classe ouvrière, leur mentalité. Que pensent et que valent donc nos organisations de travailleurs ?

Une classification est ici nécessaire. Les groupements ouvriers canadiens peuvent être ramenés à trois types: les Unions internationales affiliées à la Fédération américaine du Travail, les Unions nationales réunies sous le nom de Fédération canadienne du Travail, et quelques unions franchement catholiques. Les unions catholiques sont encore jeunes. La plus ancienne, la Fédération ouvrière de Chicoutimi, date de 1907. Viennent ensuite l'Union catholique des Carrossiers et l'Union catholique des Menuisiers-Charpentiers, toutes deux de Montréal, la Corporation ouvrière catholique des Trois-Rivières, l'Union catholique des Ouvriers mineurs (Thetford, Lac Noir, Robertson), l'Union catholique des Ouvriers imprimeurs et relieurs de Québec. Elles sont appelées, croyons-nous, surtout si elles se multiplient, à exercer une saine et profonde influence dans les milieux ouvriers. Mais on ne peut dire actuellement — à cause de leur nombre encore restreint et de leur fondation récente — qu'elles représentent les travailleurs canadiens-français et dirigent leurs actes professionnels. [1]

Cette dernière remarque s'applique aussi aux Unions nationales. Leurs membres sont peu nombreux et leur influence infime. Leur esprit d'ailleurs est neutre. Elles ne peuvent être appelées ni catholiques ni même chrétiennes. C'est en vain qu'on chercherait dans leur constitution un seul mot qui indiquât, comme par exemple dans les syndicats chrétiens d'Allemagne, la croyance de leurs membres

1. Le mouvement a fait plus de progrès parmi les travailleuses. Grâce au zèle d'admirables apôtres, la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste de Montréal groupe, dans ses différentes associations, un bon nombre de femmes et de jeunes filles dont elle sauvegarde et améliore la vie professionnelle.

en Dieu. Par contre, on peut lire, à l'article dix-sept de leur «règle de procédure»: «Nul sujet d'une nature religieuse ou politique ne peut être toléré sous peine d'une amende de cinquante centins». [1] Une exception, paraît-il, a été faite pour quelques syndicats de la ville de Québec. Ils auraient un chapelain et chaque membre serait tenu de signer une adhésion formelle aux principes émis dans l'encyclique *Rerum Novarum*. Mais ce n'est là qu'un cas particulier. La constitution générale n'a pas été amendée. Elle demeure absolument neutre.

Restent les Unions internationales. Qu'on s'en téjouisse ou qu'on le regrette, un fait existe: ce sont elles qui groupent, à l'heure actuelle, le plus grand nombre d'ouvriers canadiens-français et donnent le ton à leurs démonstrations, à leurs revendications, à leur esprit professionnel. Il est donc nécessaire de connaître leur mentalité dans notre province.

Un mot auparavant de leur organisation au Canada. Elle est à trois degrés: à la base, les unions proprement dites, puis les conseils de métiers qui groupent les ouvriers d'une même ville ou d'un même district, enfin, au sommet, le Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Rattaché à cette organisation par le conseil des Métiers de Montréal, fonctionne un groupement politique, le Parti ouvrier. Il fut fondé par quelques membres de la Fédération américaine, dont deux socialistes reconnus, MM. J.-A. Rodier et Albert Saint-Martin. Son but «est de combattre toute politique adverse aux intérêts de la société des travailleurs, et de remplacer le système politique actuel, par une forme de gouvernement sociale et coopérative pour le bien de tout le pays.» [2] Il exerce dans le district de Montréal une assez forte influence. Parmi ses membres, on relève les noms

---

1. *Règlement des Unions locales*, p. 24.

2. *Constitution revisée*, art. 2.

d'un député fédéral, d'un membre du bureau de contrôle et de quelques échevins de la métropole.

Il se peut que les unions internationales soient partagées intérieurement, comme on l'a dit, entre deux tendances.[1] Une seule cependant se manifeste au dehors, par des paroles et des actes, et elle incline de plus en plus vers le socialisme et l'anticléricalisme. Contre un tel reproche nos chefs ouvriers protestent, mais quel autre jugement porter sur un groupement dont le dossier contient les faits suivants:

1° Plusieurs unions — telle «l'Union des Travailleurs en chaussures» — étalent dans le préambule de leurs constitutions des déclarations de ce genre: «Nous devons infailliblement au système de concurrence des salaires les périodes de chômage, les longues heures de travail, les salaires, les conditions et les méthodes de travail essentiellement destructrices à la santé et au bonheur de la vie, tant au point de vue moral que physique. Nous demandons par conséquent la suppression finale du système de concurrence des salaires et la possession par le peuple, collectivement, de tous les moyens de production, distribution, transport, communication et d'échange.»[2]

2° Des unions internationales de Montréal est sorti le Parti ouvrier dont le programme réclame la suppression du système politique actuel et prône des réformes radicales. A ce parti politique est confié le soin des questions religieuses qui peuvent intéresser la classe ouvrière. En effet, le 21 décembre 1909, devant la Commission Royale qui enquêta

---

1. Nous parlons ici des unions internationales établies dans la province de Québec. Quand bien même elles n'auraient pas contre elles les faits que nous allons rapporter, il n'en resterait pas moins qu'elles relèvent d'une organisation américaine qui professe des doctrines nettement hostiles à toutes les religions et en particulier au catholicisme, comme on peut s'en convaincre à la lecture d'une brochure publiée sous ses soins et intitulée: *Philosophy of Trade Unions.*

2. *Constitution de l'Union des Travailleurs en chaussures*, éd. 1908, pp. 3 et 4.

sur l'organisation d'une commission scolaire pour Montréal et la banlieue, M. Francq, après avoir dit que les Unions ouvrières ne s'occupaient ni de politique ni de religion, déclarait dans son style toujours un peu obscur: «Pour présenter les demandes politiques, ou *plus ou moins religieuses* jusqu'à un certain point, nous avions besoin d'un autre corps et alors nous avons formé le Parti ouvrier dans presque toutes les villes du Canada, les plus ou moins importantes, qui se régit par lui-même.» [1]

Quelles garanties d'orthodoxie ses fondateurs et ses chefs actuels vont-ils imposer à un groupement chargé d'intérêts aussi précieux? Aucune. Il n'est pas même nécessaire pour en faire partie, comme l'a justement remarqué M. Saint-Pierre, [2] d'être sujet britannique. «Un immigré de fraîche date, russe, allemand, anglais, français, polonais ou juif, ne fut-il qu'un misérable rebut des vieilles sociétés européennes, comme il nous en vient tant pour notre malheur», y est le bienvenu. De fait, le plus haut dignitaire, à l'heure actuelle, du Parti ouvrier de Montréal, à qui nos braves travailleurs confient le soin de leurs intérêts religieux, est un Belge dont les idées — lui-même ne s'en cache pas — sont en opposition fondamentale avec les nôtres.

3° A une assemblée générale des mêmes unions — au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal — la résolution suivante était adoptée sans une voix dissidente le 21 octobre 1909:

«Attendu qu'il est barbare et contraire aux principes démocratiques d'appliquer la peine capitale aux condamnés politiques;

Attendu que le professeur Francisco Ferrer qui vient

1. Rapport sténographié, 9e séance, p. 33.

2. Op. cit., p. 25.

d'être fusillé à Barcelone (Espagne) n'a pas eu un procès impartial devant ses pairs;

Attendu que son seul crime était d'avoir critiqué un régime de gouvernement odieux à la démocratie et aussi tyrannique que celui de la Russie;

Attendu que si ses critiques ont coopéré à soulever le peuple contre le gouvernement et la royauté c'est qu'elles étaient justifiées;

Attendu que les critiques de Ferrer avaient surtout pour but d'empêcher une guerre injuste faite uniquement dans l'intérêt de quelques grands capitalistes, propriétaires de mines au Maroc;

Votre comité exécutif recommande l'adoption de la proposition suivante:

Que ce Conseil des Métiers et du Travail de Montréal regrette profondément la mort du professeur Francisco Ferrer et flétrit de toute son énergie le gouvernement qui l'a ordonnée, de même que le roi d'Espagne qui a refusé de se rendre à la prière de la jeune fille implorant le pardon de son père.

Et que ce Conseil offre à la famille du martyr (sic) ses plus douloureuses sympathies ainsi qu'à la démocratie laborieuse de l'Espagne qui a perdu par cette mort l'un de ses plus fidèles et de ses plus énergiques défenseurs.» [1]

Or personne n'ignore que Ferrer était un anarchiste qui, après avoir enseigné l'athéisme dans les écoles dont il avait la charge, fomenta à Barcelone une insurrection sanglante au cours de laquelle les églises furent pillées et plusieurs religieux et religieuses massacrés.

4° A leur convention de 1910, les délégués des différentes unions du Canada, ceux de la province de Québec comme ceux d'ailleurs, choisissaient un socialiste, M. R.

---

1. *La Patrie*, Montréal, 23 octobre 1909.

P. Pettipiece pour les représenter à la Fédération américaine du Travail et élisaient M. G. Francq, comme vice-président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.[1]

5° L'année suivante, les représentants des mêmes unions, réunis à Calgary, tout en refusant de se prononcer en faveur de l'abolition du salariat et de la propriété collective, n'en approuvaient pas moins le rapport que lui soumit son comité exécutif et où se lisent ces lignes: «Ce n'est pas le moment de luttes mesquines entre les francs-unionistes et les *socialistes*. Les premiers sont prêts à agir, mais prudents; les derniers sont enthousiastes, optimistes et un tant soit peu impatients de la lenteur de leurs frères. Mais ils s'approchent tous de ce point que dans la géométrie on appelle *coïncident*. Le plus tôt ils *coïncideront* pour les besoins présents, dans un sens politique, mieux ce sera pour le peuple en communion.»[2]

6° A la fin de l'année 1915, des difficultés ayant surgi à Thetford Mines entre patrons et ouvriers, ces derniers décidèrent de s'organiser. Il y eut alors lutte entre les représentants de l'*Action Sociale catholique* de Québec et ceux des Unions internationales. Or ceux-ci injurièrent publiquement, durant tout le cours de la campagne, l'Église et les prêtres. «J'ai rarement entendu d'aussi sinistres dénigreurs de notre religion catholique», écrit un ouvrier de Thetford qui commença la lutte avec eux, puis les abandonna de dégoût. «Ils nous ont représenté les prêtres comme des bêtes noires dangereuses dont il faut se défier... l'Église comme une belle-mère, bonne seulement à égrener son chapelet, à semer la discorde et à engendrer la chicane.»[3]

---

1. Saint-Pierre, op. cit., p. 16.
2. Rapport officiel de la convention, p. 15.
3. Action Catholique, 16 décembre 1915. Lettre de M. P. Pertuisé.

Ces faits sont, je crois, suffisants pour nous permettre de porter un jugement. Les Unions internationales — celles qui représentent la majorité sinon numérique, du moins dynamique de nos ouvriers et conduisent la masse — ont une orientation et des tendances révolutionnaires.

Ici encore essayons de remonter aux causes, recherchons à quoi il faut attribuer cette déformation assez avancée de l'âme populaire, ou — si l'on trouve l'expression trop forte — comment il se fait qu'un grand nombre de nos ouvriers, sans avoir cependant renoncé à la pratique du catholicisme, suivent des chefs et appuient des groupements dont la mentalité — nous venons de le constater — s'en éloigne.

La situation d'infortune d'un bon nombre d'ouvriers y est pour quelque chose. «L'incertitude du lendemain, et la paie trop souvent insuffisante, a écrit M. Jacques Valdour, sont les deux ferments les plus actifs de l'agitation de la classe salariée. Les conférences, le journal, la chanson, ne font pas les idées révolutionnaires, mais organisent, développent, intensifient, en les exprimant, des sentiments très vivants dans la classe ouvrière. Ce qui les y a semés, c'est la vie ouvrière elle-même telle que le régime industriel l'a faite: travail peu rémunérateur et souvent excessif, incertitude de sa durée, fréquence et longueur des chômages, contraste entre une existence aussi précaire et le grand luxe de quelques-uns.» [1]

Une deuxième cause semble résider dans ce mal dont souffrent tant de pays et que traduisait ainsi un des chefs socialistes du Hainaut: «Vous autres, catholiques, vous avez tout pour conquérir le peuple, et pourtant vous ne nous l'arracherez jamais. C'est qu'entre vos hommes de parole et d'influence et le peuple, vous n'avez pas les interm-

1. Cité par le *Guide social* (1910) p. 297.

diaires nécessaires, indispensables, les *meneurs.*»[1] Quels sont ceux en effet qui possèdent actuellement la confiance de nos ouvriers, qui les instruisent sur leurs «droits», qui défendent leurs intérêts, qui les dirigent ? Des hommes aux doctrines subversives, les uns émigrés des centres socialistes de l'Europe, les autres nés sur notre sol, mais qu'un séjour prolongé aux États-Unis, ou un contact intime avec les nouveaux venus, a pervertis et retournés contre leurs traditions. Audacieux et retors, ils ont atteint rapidement les premières places dans notre organisation ouvrière naissante; la presse jaune, gagnée par je ne sais quels arguments, leur a ouvert ses colonnes, et de ces deux tribunes importantes, ils ne cessent de semer dans la foule, depuis quelques années, leurs idées malsaines, de faire, comme ils disent, l'éducation du peuple.

On les écoute, parce qu'ils sont les seuls à parler; on les suit, parce que dans leurs discours, ils savent flatter l'âme populaire, parce que, si on trouve certaines de leurs propositions hardies, on reconnaît cependant qu'ils s'occupent des intérêts des travailleurs et leur offrent des organisations protectrices.

L'ouvrier catholique assez instruit et assez courageux pour se dresser en face de ces meneurs, réfuter leurs fausses doctrines et se faire le champion des justes réclamations de ses frères, nous l'attendons encore. Rien d'étonnant alors que l'ivraie, ainsi semée, lève maintenant.

Indiquons une dernière cause, très grave: les fautes de la classe dirigeante.

Et d'abord, la plupart des industriels ignorent complètement leurs devoirs sociaux. Payer à leurs ouvriers le salaire convenu leur semble leur unique obligation. Des imitateurs des grands catholiques français comme les

1. Cité par le P. Severin, l'*Œuvre des Retraites fermées en Belgique*, p. 8.

Harmel et les Vrau, des patrons qui se préoccupent du bien-être de leurs employés, s'enquièrent de leur budget annuel, de leurs réserves contre le chômage et la maladie, s'inquiètent de leur situation morale, en existe-t-il beaucoup au Canada ?

L'encyclique *Rerum Novarum* n'a pas été écrite, dirait-on, pour notre pays. Qui la connaît ? qui la médite ? qui surtout met en pratique ses lumineux enseignements ? Vienne une crise industrielle, aucune institution économique n'est là, pour parer au désastre. Le patron ne se soucie pas, il ne croit pas être tenu de se soucier du sort de ses employés, encore moins de celui de leur famille. Ceux-ci s'étonnent de cet abandon. Leur confiance vacille. Ils se demandent ce que devient, aux heures où elle devrait se traduire en actes, cette fraternité tant vantée qui fait de la race canadienne-française une seule et grande famille ? N'est-elle qu'un mot à effet dont se grisent les cerveaux aux jours de fête, un drapeau qu'on arbore quand il n'oblige à rien et que la crainte du plus léger sacrifice porte aussitôt à replier ?

Cette insouciance des industriels pour le sort de leurs ouvriers a creusé dans l'âme du peuple un ressentiment profond. Une deuxième faute est venue envenimer la plaie. Plus grave encore que la première, d'une portée autrement funeste, elle a été maintes fois dénoncée du haut des chaires chrétiennes. C'est la corruption électorale, le marchandage des consciences. Jamais «les dirigeants» ne se mêlent à l'ouvrier comme en ces périodes qui précèdent le renouvellement d'un mandat public. Quelque-uns même, oublieux des vieilles traditions, ne descendent vers lui qu'à cette époque. Mais le spectacle qu'ils lui donnent n'est pas fait pour attirer sa confiance et son respect. On le traite comme s'il n'avait pas de principes, pas d'âme. On lui offre un billet de banque en échange de son suffrage. S'il résiste,

on noie sa raison sous des flots d'alcool. Ces procédés peuvent produire l'effet immédiat et direct qu'on attend d'eux; ils sont cependant presque toujours suivis d'une répercussion morale, en sens inverse. Quand, dégrisé, l'ouvrier se ressaisit, il ne peut éprouver que du mépris pour l'homme qui, exploitant sa faiblesse, l'a ainsi ravalé. De voir ces méthodes de corruption se généraliser autour de lui, s'ériger en système, lui enlève toute confiance dans la classe qui s'en rend coupable; il la soupçonne de tous les vices et de toutes les bassesses, il s'en écarte avec dédain, il la considère comme ennemie, il est prêt à se dresser contre elle.

La question sociale se pose donc, dans notre province, moins aiguë si l'on veut qu'en d'autres pays, qu'en d'autres parties même du Canada, mais grave déjà et grosse de difficultés futures.

Appliquer aux maux dont nous souffrons actuellement de vigoureux et justes remèdes, prévenir ceux qui nous menacent: telle est l'œuvre urgente à laquelle se doivent les catholiques canadiens. L'heure n'est plus aux vaines discussions dont profitent seuls nos adversaires. L'action, préparée d'abord par une sérieuse éducation sociale, appuyée sur une étude approfondie de notre situation, guidée par les enseignements de l'Église, voilà l'impérieux devoir du moment.

CHAPITRE VI

La préparation à l'action sociale catholique

UN soir de mai dans une cour de collège. C'est l'heure de la réunion du cercle d'études. Le directeur a permis aux philosophes de rester dehors. Cinq amis devisent de choses sérieuses. Le mouvement mutualiste fait d'abord les frais de la conversation, puis il cède le pas au grave problème de la confessionnalité dans les associations professionnelles.

Et de fil en aiguille, on en vient à discuter l'importance de la question sociale, l'opportunité pour un jeune homme de s'occuper activement de sa solution.

Le débat est animé. Des cinq amis, deux n'ont pas craint de se prononcer pour la doctrine commode du laisser faire. Ils entendent fermer aux importuns les portes de leur maison, et savourer en paix les douces joies d'une vie tranquille. Mais le plus âgé du groupe, celui que ses compagnons ont tout à l'heure élu, à l'unanimité, président de leur réunion, s'est soudain arrêté dans sa marche.

Adossé au tronc d'un tilleul, les yeux fixés sur les deux partisans du *farniente*, il leur jette ces mots qui crépitent, comme une fusillade, dans le silence impressionnant du soir:

«Êtes-vous des catholiques ?

«Êtes-vous des catholiques, c'est-à-dire des hommes que le monde hait, que l'enfer persécute, mais qui se jurent à eux-mêmes tous les jours de faire face à leurs ennemis, de livrer la bataille de la vérité contre l'erreur, de faire

rayonner dans leur conduite toutes les vertus de l'Évangile, tout l'idéal divin ?

«Êtes-vous des catholiques, c'est-à-dire des hommes qui pensent, qui agissent, qui veulent, aujourd'hui comme hier et comme demain, et qui, poursuivant leur tâche avec une inlassable constance, ne peuvent manquer, un jour ou l'autre, d'atteindre leur but ?

«Les catholiques ont-ils le droit de s'amuser, de vivre leur vie à leur guise, de s'abandonner à la fantaisie et au caprice quand leur foi est menacée, quand leur Église est persécutée ?...»

Et d'une voix de plus en plus vibrante, le jeune apôtre stigmatise la légèreté et l'insouciance de la masse des croyants. Le coup a porté juste. Des larmes perlent aux yeux de ses amis. Une vive émotion étreint leurs âmes. Dans leurs esprits un voile s'est déchiré. La rare beauté de l'idéal auquel se voue le catholique social leur apparaît dans sa rayonnante splendeur. Ardemment, de toute l'énergie de leur jeunesse, ils s'y rallient.

Mais la chair est faible. Cet enthousiasme d'un soir de collège ne se refroidira-t-il pas au contact de la vie réelle, de ses luttes, de ses tentations ?

Un seul moyen leur apparaît de le conserver et de l'accroître: l'union. Pourquoi ne vivraient-ils pas demain, dans la grande ville où ils poursuivront leurs études, tous les cinq, les uns à côté des autres, formant une petite association de joyeux camarades ? Oh! quelle heureuse existence ce serait!

«Nous nous occuperions d'améliorer le sort des travailleurs.

— Nous prendrions contact avec eux dans les restaurants modestes, dans les cercles d'études, dans les réunions publiques!

— S'il le faut, on fonderait une revue...
— On publierait des tracts!
— Des adresses au peuple!
— On serait très gai!
— Très jeune!
— Très brave!
— On s'aimerait plus que jamais!
— On aimerait Dieu et l'Église plus que tout!»

Le plan proposé est adopté. Grâce à lui, les rêves de ces jeunes apôtres ne s'éteindront pas au premier vent.

Cette scène, il est vrai, n'est qu'une fiction, [1] mais une fiction dont les linéaments appartiennent à la vie réelle. Ces élans passionnés vers un idéal chevaleresque, cette détermination de vivre une existence pleinement catholique et hardiment militante, cette tendance à s'associer pour lutter, se rencontrent maintenant dans bon nombre de nos collèges.

Les jeunes gens dont l'abbé Groulx a raconté l'histoire [2] ne sont-ils pas les frères des héros de Jean Vésère? Regardons-les, en cet après-midi de fin septembre 1902, dans l'allée de la vieille cour collégiale, la figure animée et le cœur vibrant, jeter les bases de leur *action catholique*. Écoutons, un peu plus loin, l'entretien décisif où un *actionnaire* révèle à l'ami, qu'il a préparé depuis plusieurs mois à cette confidence, l'existence de son Association. On ne peut rêver âmes plus pures, plus généreuses, plus ardentes.

Un vent de renouveau souffle en effet sur nos collèges. «La pensée d'une grande tâche à remplir dès les années d'adolescence, écrit l'auteur d'une *Croisade d'adolescents*, l'ambition haute de coordonner toutes ses actions et toute son influence vers l'élévation de l'idéal écolier, la cons-

---

1. Nous l'avons tirée d'un chapitre du *Journal d'un Potache* de Jean Vésère
2. Abbé Lionel Groulx. *Une Croisade d'adolescents.*

cience de ses responsabilités actuelles conçue dans un amour surnaturel de l'âme de ses camarades, avec la préoccupation de faire, d'une vie ainsi vécue, l'apprentissage de l'apostolat social, c'étaient là, et ceux de ma génération s'en souviennent, des idées et des projets inconnus, ou à peu près, des collégiens d'il y a douze ans.» [1]

Ceux d'aujourd'hui les connaissent. Plusieurs même ont été irrésistiblement séduits par leurs charmes austères. Ils y ont accordé leurs aspirations. A l'égoïste désir de faire leur trouée dans le monde et d'escalader quelque sommet de gloire ou de fortune, ambition de leurs aînés, ils ont préféré l'idéal d'une vie de lutte et de dévouement. Et déjà, de cet esprit nouveau, la race recueille les fruits précieux. Notre jeunesse catholique compte dans ses rangs des apôtres sociaux, dont la conduite et les œuvres sont vraiment admirables.

Il ne faut pas que leur espèce disparaisse. Il faut, au contraire, que ses représentants augmentent. A ceux qui forment la jeunesse de nous en donner une riche moisson.

La tâche est longue et délicate. Elle devrait être commencée au foyer familial. «Sans phrases, disait à la *Semaine sociale* de Bordeaux, l'abbé Thellier de Poncheville, rien que par ses regards, ses gestes, ses exemples, ses paroles de mère, la femme sème à pleines mains, en cette terre neuve, le germe des vertus qui s'épanouiront un jour en aspirations et même en convictions sociales. Par la culture des sentiments et des énergies qui font grandir la bonté, elle prépare l'éclosion d'idées correspondantes. Car l'intelligence de l'homme se façonnera un jour d'après les dispositions du cœur de l'enfant.

...«N'est-ce pas la mission de sa mère, sa première éducatrice, de vivifier de l'esprit du Christ l'air qu'il respire,

1. Ibid., p. 3.

de développer aux leçons de l'Évangile le sens de la fraternité, d'arracher la racine empoisonnée d'égoïsme qui gâtera les fleurs et les fruits de l'arbre en pleine sève ? En le faisant tressaillir au récit des souffrances et des dévouements de son prochain, elle provoque en lui des élans de pitié qui ne demeurent pas une simple émotion passagère, sans retentissement dans sa conduite, sans prolongement dans son avenir, mais dont elle fait ce sentiment profond qui se mue en force de sacrifice et se traduit en actes de bonté. Par des efforts gradués, elle l'aide à sortir de son affreux petit moi, à se dépouiller du vieil homme déjà si tenace dans un bébé de trois ans, à se désoccuper de lui-même, pour se soucier des autres. Et à sa prière, pour lui faire plaisir, pour faire comme elle, ou de son mouvement propre qui parfois n'attendait qu'un geste, il partage un gâteau avec sa soeur, ses jeux avec ses frères, il rend service à un malade, il donne un sou à un pauvre, il se montre pour tous délicat, empressé, dévoué. Il se prive pour les autres. Il s'exerce à être bon.» [1]

Dans une lettre à M. Snead-Cox, auteur de la vie de son frère, le P. Bernard Vaughan, S. J., esquisse en quelques traits l'éducation admirable reçue au foyer paternel. Tous étaient initiés, dès leur enfance, au devoir de la charité. Leur père voulait que leurs aumônes ne fussent pas de vieux jouets, mais des objets qui leur tenaient au cœur. Il aimait à les voir accompagner leur mère dans ses visites aux pauvres. Comme des amis laissaient entendre un jour à cette vaillante chrétienne que ses enfants couraient quelque danger à la suivre dans de misérables demeures, elle leur répondit: «Ce serait payer peu cher l'exercice de cette vertu divine que de l'acheter par quelque

1. *Semaine sociale*, Bordeaux, p. 357. Il faudrait citer la conférence en entier. Un tiré à part en a été fait. Nous en conseillons vivement la lecture.

maladie; au reste Dieu saura bien veiller sur mes enfants, même si mon amour pour eux venait à se tromper.» [1]

Elle devait avoir de tels parents, cette fillette de trois ans qui répondait à un abbé s'enquérant du sort d'une gentille poupée qu'elle aimait bien et dont il constatait la disparition: «Je l'ai donnée pour les petits pauvres!» [2]

Des faits non moins édifiants se rencontrent dans nos familles canadiennes. Nous connaissons des mères qui, par leurs paroles et leurs exemples, ont habitué leurs enfants, encore jeunes, à voir dans les pauvres Notre-Seigneur lui-même, à les visiter et à les secourir. L'une d'elles, protectrice d'une famille d'Italiens que rongeait la misère, voulut porter sur les fonts baptismaux leur enfant nouveau-né. Elle se fit accompagner d'un de ses fils âgé de douze ans, et comme celui-ci s'étonnait d'être investi d'un pareil fardeau, elle lui dit ces belles paroles: «C'est pour t'apprendre que tu ne dois pas vivre pour toi seul!»

De telles mères cependant sont le petit nombre. La plupart des enfants qui entrent au collège ou sont déjà égoïstes, ou du moins ne soupçonnent pas la portée de l'éducation qu'ils vont recevoir. Leur dire qu'elle s'étend plus loin que leur profit personnel, qu'elle va leur créer d'impérieux devoirs, les étonnerait beaucoup.

Pour en être plus lourde, la tâche qui incombe alors à l'éducateur n'est pas cependant au-dessus des forces humaines.

Vider ces jeunes âmes de leurs mesquines ambitions, y faire naître la conscience sociale: voilà, il nous semble, le premier travail qui s'impose. Il ne requiert ni enseignement particulier, ni professeur spécial. Chaque maître, quelle que soit son attribution et sans y rien changer, peut en être l'artisan. Le surveillant qui conduit ses élèves à

1. Snead-Cox, *Life of Cardinal Vaughan*, I, p. 37.
2. *Semaine sociale*, Rouen, p. 407.

travers les rues de la ville, ou le professeur d'éléments latins, en train d'expliquer le *De Viris illustribus*, sont à même d'y coopérer aussi efficacement que le directeur de la congrégation ou le professeur de philosophie. Il suffit ordinairement de le vouloir.

L'enfant reçoit mieux les observations en récréation qu'en classe. Elles sont plus directes, plus discrètes, plus spontanées. On lui apprend à se sacrifier dans les jeux, on lui donne un poste de confiance dans les promenades, on attire son attention sur tel et tel détail par où la vie se manifeste sous ses vraies couleurs. C'est au retour d'une visite de fours à chaux, pendant laquelle les ouvriers s'étaient plaints devant les enfants de la médiocrité de leurs salaires, que l'idée syndicale fut un jour déposée, par un prêtre, dans des âmes de douze ans. [1]

Ne serait-il pas facile, par ailleurs, de montrer au cours d'une prélection combien pâlissent, à côté des vrais chrétiens, ces personnages illustres de l'antiquité dont l'esprit brillait de rares talents, mais dont le cœur était fermé aux sentiments les plus généreux ? Que de passages, comme celui du *De Exercitiis* où Cicéron traite les artisans de gens misérables, comme ces odes où Horace célèbre les joies d'une existence égoïste et sensuelle, appellent naturellement des remarques fécondes. Et puisque la jeunesse se passionne pour les héros pourquoi, sur les trônes d'où nous venons de chasser les idoles du paganisme, ne pas installer aussitôt les apôtres de la charité, depuis Vincent de Paul jusqu'à ces hommes de tout âge et de toute classe qui, de nos jours, continuent sous son égide à secourir l'humanité souffrante ? pourquoi, à ces jeunes âmes vibrantes que n'a pas encore asséchées l'âpre lutte pour la vie ne pas faire admirer, en marge d'un fait d'armes

1. Beaupin. *L'Éducation sociale et les cercles d'études*, p. 90.

grec ou romain, les gestes trop relégués dans l'ombre d'autres soldats, ceux du catholicisme social: Léon XIII, Ketteler, de Mun, Harmel, et tous ces preux enrôlés dans la *Jeunesse catholique*.

Plus encore que l'explication des auteurs, le cours d'histoire sera pour cette œuvre d'éducation un auxiliaire précieux. Il se prête merveilleusement à la formation du sens social. L'esclavage chez les Romains, la fraternité des chrétiens aux premiers siècles de l'Église, les corporations du moyen âge, la tendance individualiste de la Révolution, la réaction puissante de notre époque: autant de sujets où le grand problème des relations entre les différentes classes de la société se dresse au premier plan et capte l'attention. [1]

Nous n'en finirions pas si nous voulions passer en revue toutes les questions d'où un professeur attentif peut faire jaillir l'étincelle qui allumera au cœur de l'élève la flamme du dévouement. Le point difficile est de savoir en user avec discernement, se garder à la fois d'un zèle excessif et d'une timidité trop grande. Qui aurait sans cesse à la bouche les mots de question sociale, d'études sociales, d'œuvres sociales, ne tarderait pas à ennuyer profondément ses élèves. Sacrifions le mot aussi souvent

---

1. «En expliquant, par exemple, écrit le P. Rutten, ce qu'étaient les corporations anciennes et ce que fut la Révolution française qui les supprima, l'instituteur montrera que la société chrétienne du moyen âge ne savait pas construire seulement des cathédrales et des maisons de métiers dont la beauté ne fut plus surpassée, mais qu'elle avait trouvé en même temps le moyen d'assurer aux artisans l'aisance dans le présent et la sécurité pour l'avenir. Il leur dira pourquoi nos ancêtres trouvaient aussi naturel de faire partie de la société professionnelle que d'appartenir à la société temporelle qu'est l'État et à la société spirituelle qu'est l'Église. Il dira enfin que les groupements actuels d'ouvriers, d'agriculteurs et d'artisans ne sont qu'une adaptation aux besoins actuels de l'ancien régime corporatif, puisqu'aussi bien maintenant qu'il y a cinq ou six siècles, il importe dans l'intérêt de toutes les classes de la société, de mettre un frein au régime de la concurrence excessive, et aux abus de l'agiotage et de l'usure.» *Petit Manuel*, p. 34.

qu'il est nécessaire, mais, sous mille formes différentes, semons et cultivons l'idée. Elle lèvera infailliblement.

A cette première influence, nécessaire durant tout le cours d'études, doit s'en ajouter bientôt une deuxième, dirigée vers le même but. C'est la lecture. Il y a lire et lire. Beaucoup d'élèves dévorent chaque année quantité de livres qui n'en sont pas, pour cela, plus au courant de leurs devoirs sociaux. Parfois même ils n'ont réussi qu'à développer en eux une sentimentalité morbide, ennemie de toute action virile. La lecture que nous préconisons ici, c'est la lecture sociale.

Le mot effraie peut-être. Entendu dans un sens large mais vrai, il signifie un exercice intellectuel, instructif et attrayant, même pour de jeunes intelligences. Je sais un collège où l'on a établi, sous forme de lecture, une chaire d'histoire sociale. On ne devinerait jamais dans quelle classe... En plein réfectoire! Oh! l'initiative ne s'est pas produite si simplement que cela, du jour au lendemain. Il a fallu préparer le terrain, avancer graduellement. L'auditoire a d'abord été gagné par quelques récits passionnants. Bien amorcé, on lui proposa... un roman. La proposition n'était pas pour déplaire, elle fut acceptée d'emblée, et la lecture du *Blé qui lève* commença. La trame du roman de Bazin se compose de faits très vivants. On la rendit plus réelle encore, plus vécue, en l'interrompant de temps en temps, pour glisser entre deux épisodes où ils s'adaptaient à merveille, quelques articles de journal bien enlevés, ici sur les grèves; là sur les organisations de travail, ailleurs sur l'apostolat des classes ouvrières, etc. La lecture dura un bon mois. Elle passionna presque toute la première division. Les conversations la prolongeaient du réfectoire en récréation. On commentait, on discutait, on formait des plans pour l'avenir. Au milieu de cette belle effervescence éclata, comme naturellement, le projet de faire

des lectures sociales suivies, pendant les repas. N'était-il pas nécessaire à un jeune homme qui ne voulait point passer pour un ignorant, à son entrée dans le monde, de connaître son temps, son siècle et l'esprit qui l'anime ? Un programme aux titres alléchants fut affiché. La plupart des études à lire étaient signées d'auteurs célèbres: le comte Albert de Mun et Étienne Lamy de l'Académie française, Henri Joly de l'Institut, Paul Leroy-Beaulieu de l'Académie des sciences morales et politiques. Qui aurait reculé devant un pareil régal ? Le projet l'emporta sans difficulté. Et personne dans la suite ne le regretta.

Ne pourrait-on pas procéder ainsi pour des lectures individuelles ? Les œuvres de pure fiction — récits, nouvelles, romans même — à portée sociale ne sont pas rares de nos jours. Il en est qui peuvent être mises entre toutes les mains: la *Grande Amie* de Pierre l'Ermite, les *Récits* et la *Meuse* de Beller, *Vers les Humbles* de Rigaud, etc., etc. Pourquoi ne pas s'en servir pour éveiller dans les jeunes intelligences l'intérêt des problèmes sociaux ? Ces livres remplaceraient avantageusement, semble-t-il, dans certaines de nos bibliothèques collégiales, sur les rayons réservés aux œuvres d'imagination, tels volumes aux aventures extravagantes ou telles historiettes à l'eau de rose dont l'esprit ne peut tirer aucun profit.

Quelques-uns de ces ouvrages lus, plusieurs élèves des hautes classes se sentiront attirés vers les véritables études sociales. Peu importe que leur nombre ne soit pas très considérable. On s'exagère d'ailleurs, je crois, la répugnance des jeunes gens à aborder ces études. Qu'on me permette ici un souvenir personnel. J'eus en Belles-Lettres un élève qui, après une première lecture, s'enthousiasma des conférences de Brunetière. Il en perdit, non le boire et le manger, mais... le goût des thèmes grecs et des narrations latines! Il y avait excès. J'essayai de le ramener

tranquillement dans un juste milieu, tout en me gardant bien d'enrayer la tendance qui se manifestait en lui. Aujourd'hui il joue déjà, quoique jeune encore, un rôle bienfaisant sur la scène publique. Les discours de l'éminent critique ont certainement contribué à développer en lui le sens social.

Les œuvres oratoires du comte de Mun produiront le même effet. Quel jeune homme estimerait ces pages froides ou insipides ? Sous une forme harmonieuse et pure brille la flamme du plus noble dévouement à la patrie et à l'Église. On ne pourrait trouver de meilleur initiation aux grands problèmes du jour. *L'Action populaire* offre, de son côté, une riche collection de livres, de brochures et de revues où les goûts les plus divers seront satisfaits.

Et les compte rendus des *Semaines sociales* ? Et les œuvres de Goyau, de Turmann, de Martin St-Léon ? Et les *Questions actuelles* et les *Annales de la Jeunesse catholique française* et l'*École Sociale Populaire* et le *Semeur*? Je m'arrête. Ne suis-je pas en train de dresser un catalogue ? Les bons matériaux, comme on le voit, ne manquent pas. Qui voudrait orienter la jeunesse vers ces horizons lui ferait découvrir de vastes champs d'étude et d'action, baignés des lumières de la foi et riches déjà de moissons jaunissantes.

Ainsi préparées, ameublies par les industries quotidiennes de leurs maîtres et quelques lectures choisies, les intelligences seront en état de recevoir, en philosophie, un enseignement spécial. Trop de théories, à l'heure actuelle, courent les chemins, trop d'initiatives, quelques-unes très osées, surgissent autour du problème social, pour qu'il ne soit pas d'une urgente nécessité de jeter, dans les âmes des jeunes gens qu'attire l'action, les principes catholiques qui doivent les diriger. M. Georges Goyau félicite les Frères des Écoles Chrétiennes d'avoir introduit dans

leur *Cours de philosophie* des chapitres d'économie politique basés sur l'encyclique *Rerum Novarum* [1] Que dirait-il, s'il lisait le manuel *Elementa Philosophiae Christianae* de l'abbé Lortie ? Dans le troisième volume *Ethica*, un chapitre presque entier est consacré aux associations professionnelles. En un style concis et limpide, les principales questions qu'on retrouve au fond du problème social: droit d'association, salaire, contrat de travail, grèves, monopole, y sont exposées et résolues. Au bas des pages, de copieuses notes en langue française, empruntées à l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII et aux écrits de quelques économistes, Antoine, Garriguet, Leroy-Beaulieu, Dehon, Martin Saint-Léon, viennent étayer l'enseignement de l'auteur. Zigliara avait négligé ces questions aujourd'hui si importantes. Les professeurs qui désiraient y intéresser leurs élèves étaient obligés de recourir à un manuel spécial. Grâce à l'abbé Lortie, leur tâche est maintenant facile.

Celle des philosophes de nos collèges sera aidée par une initiative que nous avons remarquée avec joie en feuilletant le palmarès d'une de nos principales maisons d'éducation. Désireux de donner à leur *Alma Mater* une preuve de leur reconnaissance, quelques anciens ont offert des prix à ceux des élèves qui feraient «la meilleure étude d'économie sociale et politique concernant la province de Québec ou le pays tout entier». Idée excellente, bien propre à stimuler ces études.

D'une valeur éducatrice incontestable, les différents moyens que nous venons d'indiquer n'atteindront cependant pleinement leur but, ne formeront dans le jeune homme le catholique vraiment social, que si on a soin d'ouvrir, dès le collège, aux généreuses ardeurs qu'ils feront

1. Goyau, *Autour du catholicisme social*, II, p. 200.

naître, un champ sinon d'action, du moins d'expériences, de manœuvres.

Les idées qui ne trouvent pas quelque issue dans la vie personnelle, qui ne se traduisent pas en actes risquent fort de mourir. Chez les jeunes surtout, âmes ardentes et mobiles, la leçon sociale n'a chance de jeter de profondes racines, d'influer sur toute l'existence que si elle est suivie d'une application immédiate, si elle est vécue sur le champ, fût-ce même, oserais-je dire, fictivement. Ainsi les conscrits s'exercent, sous la conduite d'un chef expérimenté, au maniement des armes; ils s'habituent aux marches et simulent des batailles.

L'Académie, voilà le champ de manœuvres des jeunes recrues de l'action catholique. Émus des souffrances de la plèbe et résolus à les soulager; renseignés, grâce à leur cours de philosophie, sur les différents remèdes sociaux; devant leurs camarades constitués en réunion publique, deux ou quatre fois par mois, ils développent de généreuses idées, exposent crânement le résultat des petites enquêtes qu'ils ont conduites, discutent les projets que caressent leurs cerveaux. Ici, ils se transforment en représentants du peuple, et législateurs imberbes mais graves, ignorants des intrigues malfaisantes et libres de la tyrannie des partis, ils élaborent des lois qui rendront le pays prospère. Là, les manœuvres revêtent un caractère plus solennel. Devant un auditoire de parents et d'amis que préside parfois l'évêque du diocèse, ils posent clairement le conflit entre riches et pauvres, cherchent sa solution aux clartés de la foi et ne craignent pas d'indiquer fermement aux spectateurs leurs devoirs sociaux de catholiques.[1]

D'aucuns trouveront peut-être ce tableau idéalisé. Nous l'avons tracé toutefois d'après un modèle bien vivant.

---

1. [illegible], avril 1909, [illegible].

Avouons cependant qu'il ne se réalise pas partout, que dans quelques collèges l'Académie est encore une institution purement littéraire, se nourrissant surtout de dissertations et de parallèles oratoires. L'organe de l'A. C. J. C. a déjà montré les avantages que comporte une orientation plus sociale. [1] Nous souhaitons, nous aussi, qu'on descende des hauts sommets de l'art et qu'on s'établisse bravement en plein champ d'études modernes. [2]

Nous irons plus loin. Qu'on ose même aborder discrètement, si les circonstances s'y prêtent, le terrain de l'action. N'est-ce pas Goyau qui écrivait: «D'une façon générale, il serait infiniment précieux que, dès le collège, il y eut une sorte de compénétration entre l'action charitable ou sociale et les études sociales, que les études fussent génératrices d'action, que l'action fût instigatrice d'études: agir avec toute son intelligence, étudier avec tout son cœur, voilà l'idéal; en matière d'études sociales comme d'action sociale, l'intelligence et le cœur ne doivent jamais être dissociés.» [3]

Mais trouvera-t-on quelque terrain retiré où l'action des collégiens puisse s'exercer sans éclat et avec fruit? La conférence Saint-Vincent de Paul nous offre ce terrain. Œuvre avant tout de zèle, elle possède aussi une rare valeur

---

1. *Semeur*, août-septembre, 1910, p. 29.

2. Quelques uns demandent une réforme plus radicale encore de nos Académies. Ils voudraient qu'elles se transformassent en de véritables cercles d'études où la causerie plus libre, plus intime remplacerait la grande discussion aux allures solennelles. Nous ne sommes pas de cet avis. Là où la chose est possible, qu'il y ait, à coté de l'Académie, un cercle groupant quelques élèves plus studieux et plus sérieux, comme cela se pratique au moins dans quelques-uns de nos collèges, soit; mais que l'Académie elle-même ne change pas sa nature, qu'elle demeure ce qu'elle a toujours été, un champ d'exercices, de manœuvres. Son rôle ainsi compris est nécessaire pour former nos élèves à l'éloquence, pour les habituer à la discussion publique. L'évolution doit se faire dans le choix des sujets. Nous avons réussi, alors que nous dirigions l'Académie du collège Ste-Marie, à ne fournir comme thèmes de discussions que des sujets tirés de l'histoire de notre pays ou se rattachant à la question sociale. Ce sont là, nous semble-t-il, les deux mines qu'il faut surtout exploiter.

3. Goyau, *Autour du catholicisme social*, II, p. 292.

éducatrice. Le jeune homme fortuné ignore presque toujours les tristes côtés de la vie. Les pages les plus émouvantes sur la situation du peuple n'ébranlent qu'à demi sa sensibilité. Il est porté à faire très large la part des exagérations de l'écrivain, plus large encore celle des responsabilités du prolétaire. Sous la trame des misères, il soupçonne quelque faute cachée, point initial de tous ces malheurs. Ouvrez devant lui la porte d'un taudis, au fond d'une cour privée d'air et de lumière. Qu'il y pénètre, qu'il examine le mobilier, qu'il considère la mine hâve des enfants, qu'il interroge la mère malade, le père découragé, et quand il saura que le chef de famille est un homme sobre et travailleur, que seule l'insuffisance de sa paye l'a réduit à cette misère, alors il comprendra — ce que nul livre ne lui aurait appris — combien est dur le sort des pauvres gens et que souvent une concurrence effrénée les broie, sous la roue d'un misérable salaire, plus brutalement que l'incurie ou l'alcoolisme.

Cette expérience, quelques collèges l'ont déjà faite. Les congrès de l'Association de la Jeunesse ont applaudi à leur initiative. Nous nous rappelons encore l'émotion profonde que créèrent au conseil fédéral de 1907, les paroles du délégué du cercle Saint-François de Sales (séminaire de Québec), racontant les débuts heureux de la conférence fondée par son cercle. [1] D'autres depuis sont entrés dans la même voie. Il est à souhaiter que tous les collèges établis dans les centres populeux les imitent. [2]

Ne pourrait-on pas enfin, lorsque de grandes manifestations catholiques ont lieu dans leur ville, permettre aux académiciens d'y assister en corps ? Le spectacle d'une armée déployant ses forces ou s'exerçant à la lutte est ré-

1. *Semeur*, août-septembre 1907, p. 34. Rapport de M. Ferdinand Vandry.

2. On trouvera, sur les avantages d'une conférence St-Vincent de Paul dans les collèges et son fonctionnement pratique, une étude très intéressante du P. Maurice Beaulieu, S. J., dans le *Semeur*, octobre et novembre 1915.



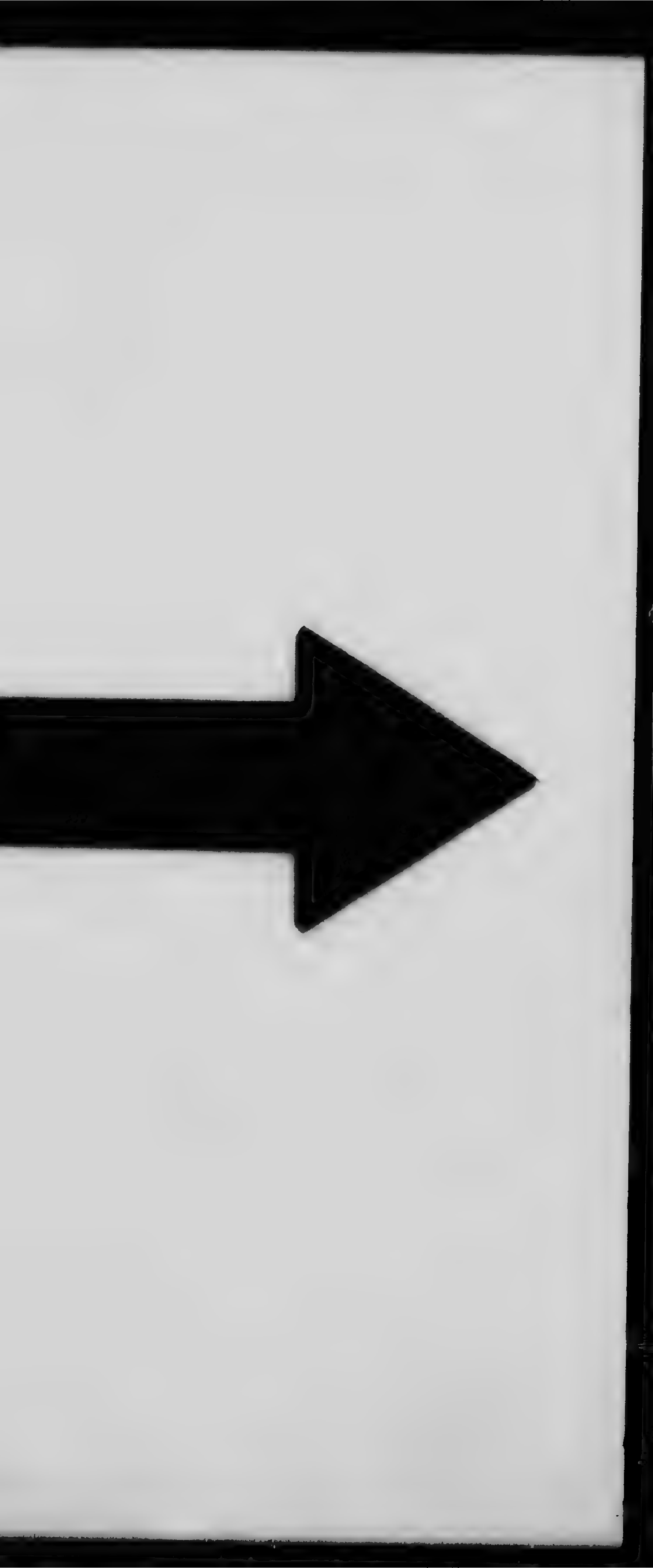
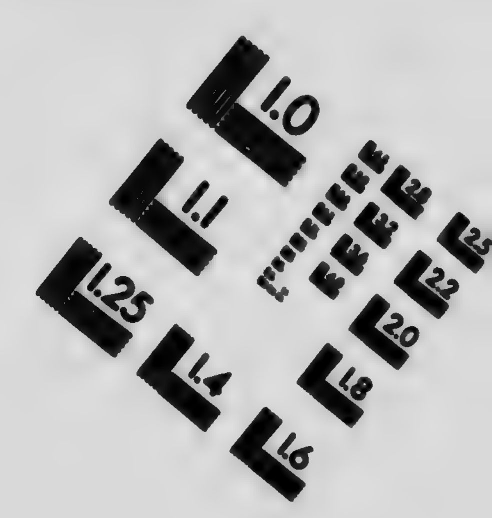
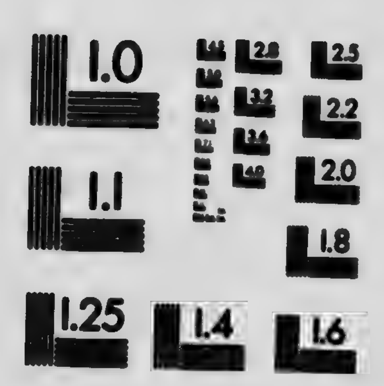
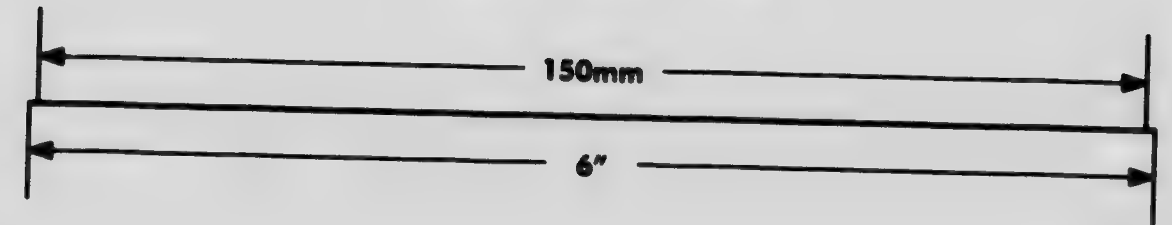


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)







APPLIED IMAGE, Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/288-5989



confortant. Il stimule. Nous voulons que de nos maisons d'éducation sortent des militants. N'hésitons donc pas à leur faire respirer de temps en temps une atmosphère de bataille. Ils essuieront ensuite, avec plus de bravoure, le premier feu de l'ennemi.

Nous ne saurions terminer ce chapitre sur la préparation au rôle social sans dire quelques mots des cercles d'études, en dehors des collèges. Lerolle, l'ancien président de l'A. C. J. F., les appelle des séminaires laïques où les jeunes gens peuvent acquérir «le complément d'éducation et d'instruction religieuses, morales et sociales dont ils ont besoin pour être des citoyens conscients et des chrétiens solides.» [1] Ce ne sont plus des champs de manœuvres comme les Académies, mais de véritables laboratoires où se discutent des idées, s'analysent des faits, s'élaborent des doctrines, se forment des convictions. Ceux qui les fréquentent — qu'ils aient reçu ou non un enseignement classique, que cet enseignement ait développé chez eux le sens social ou l'ait complètement négligé — n'y perdent pas leur temps. Quand le profit, pour quelques membres plus cultivés, se bornerait à une meilleure connaissance du milieu où s'exerce leur activité, il serait encore considérable. D'ailleurs — c'est une pensée très juste d'Ollé-Laprune — dans toutes les sciences, dans les sciences sociales en particulier, on s'improvise trop vite docteur. Une idée générale dans la tête, un sentiment généreux dans le cœur et on croit posséder le remède qui sauvera l'humanité. C'est une imprudence et une témérité. [2]

Sans vouloir donc exclure d'autres sujets, apologétiques ou nationaux, nous demandons, pour les questions

---

1. *Guide d'Action religieuse 1909*, p. 306.

2. *Guide social 1907*, p. 33. M. Lepelletier, professeur à la Sorbonne, faisait la même remarque au Congrès de la Société d'Économie sociale de 1911. (cité par le P. Rutten. *Petit Manuel*, p. 40).

sociales, une large place dans les cercles postscolaires de l'A. C. J. C. Cette demande, nous l'adressons spécialement aux directeurs de ces cercles. Leur concours — un concours actif — est ici absolument nécessaire. Se contenter de suggérer, d'imposer même les études sociales ne serait pas suffisant. Il faut, en outre, les diriger soi-même avec une inlassable vigilance. Autrement ces études risquent d'être ou ennuyeuses ou dangereuses.

Dans la plupart des cas en effet les membres du cercle connaîtront trop peu le sujet à étudier pour pouvoir se tracer un programme clair, précis, complet. Laissés à eux-mêmes, ils marcheront à tâtons, s'enchevêtreront dans des notions abstraites, buteront contre des systèmes obscurs, jusqu'à ce que découragés ils abandonnent la partie. C'est l'amère expérience qu'a goûtée, voici quelques années, un cercle de Montréal, composé cependant non d'ouvriers ou de commis, mais d'étudiants et de jeunes gens de professions libérales. La question sociale avait été choisie, à la première séance de septembre, comme sujet d'étude pour l'année. Le directeur trop occupé, les membres trop inexpérimentés négligèrent d'élaborer un programme. Le premier conférencier, plein de bonne volonté, mais novice en l'espèce, résuma d'une façon plutôt terne les premières pages du cours du P. Antoine. Il eut à subir, de la part de ses camarades, d'assez rudes critiques. Le deuxième, effrayé, n'apparut pas au jour fixé, et le troisième ne fut jamais nommé. On en avait assez. Les études sociales furent ajournées. Fait d'autant plus regrettable qu'il aurait pu être évité. N'a-t-on pas vu de simples collégiens, groupés en petit comité, appliquer leur esprit aux problèmes les plus arides de l'économie politique? Trusts et cartells, *sweating system*, opérations de bourse, organisation du travail: ils ont consacré, quelques-uns avec passion, à l'étude de ces sujets les belles heures de leurs jours de

congé. Ces jeunes gens étaient-ils plus que d'autres prédisposés aux questions sociales ? Rien ne le prouve. Ce que nous savons par exemple, c'est qu'ils avaient pour les diriger un des prêtres les plus zélés et les plus avertis du jeune clergé canadien, c'est que l'utilité de leurs travaux leur avait été clairement démontrée, c'est qu'une méthode, où rien n'était laissé au caprice, et une bibliothèque sociologique abondamment fournie soutenaient leurs efforts. [1]

Parviendraient-elles, bien que privées d'une direction active, à traverser les difficultés que nous venons d'indiquer, ces études n'en réclameraient pas moins la direction d'un prêtre. Elles seraient en effet, pour ceux qui les entreprendraient sans son secours, très dangereuses.

Si les autorités religieuses exigent, à la tête des cercles de séminaristes, des directeurs âgés, d'esprit pondéré et de haure culture, qui assistent régulièrement aux séances, tempèrent les enthousiasmes et mettent au point les vues excessives, à plus forte raison la même mesure protectrice est-elle nécessaire pour des jeunes gens ardents dont l'esprit n'a pas reçu la formation théologique. Animés des meilleures intentions, mais emportés par un zèle indiscret, aiguillonnés par les initiatives de leurs adversaires, ils risquent fort d'imiter, fût-ce inconsciemment, leurs hardiesses. Le sentier de l'erreur longe de si près la voie de la vérité.

Diriger un cercle, ce ne sera donc pas seulement y faire acte de présence et veiller à ce que rien ne s'y dise d'hé-

---

1. Le cercle Girouard de St-Hyacinthe, cf. *Semeur*, mars et avril 1909. «Un directeur bien informé des principes sociaux, lisons-nous dans l'*Année sociale internationale* 1911, n'aura pas de peine à trouver des sujets d'études... il ira du simple au composé; du concret à l'abstrait; des questions élémentaires comme la dépense d'un ménage ouvrier, l'hygiène du logement, aux questions plus importantes et plus ardues, comme la mutualité, la coopération et finalement le syndicat avec ses droits et ses devoirs.. p. 46.

térodoxe, mais encore, après avoir à l'avance tracé et balisé d'une main ferme le chemin où ses membres s'engageront, les accompagner pas à pas, muni de l'Évangile et de l'encyclique *Rerum Novarum*, afin d'examiner et de discuter, dans la pleine lumière de l'enseignement catholique, chacune de leurs observations.

Les études varieront nécessairement suivant les circonstances: le milieu où vit le cercle, le degré de culture de ses membres, leurs loisirs. Il est cependant une règle générale, applicable partout. Un tel cercle — on nous permettra de nous appuyer encore sur l'autorité de M. Goyau — «doit aviser à la formation non point seulement des futurs législateurs ou des futurs théoriciens, mais aussi de beaucoup d'hommes qui, dans les circonstances que la vie leur réserve seront surtout appelés à faire modestement ce qu'on appelle des œuvres; et ce qu'ils viennent chercher dans les études sociales, ce qu'ils y doivent trouver, c'est, tout à la fois, la thèse doctrinale et l'instruction pratique, celle-ci leur faisant connaître les divers modes d'action charitable et philanthropique, et celle-là les mettant en mesure de choisir, entre ces divers modes, celui qui secondera le plus sûrement et accélérera le plus efficacement le progrès de la justice sociale.» [1] L'exposé théorique d'une question accompagné de sa solution chrétienne alternera donc, autant que possible, avec la monographie d'une œuvre ou d'une institution. On fera suivre l'un et l'autre d'une conclusion pratique, tirée des circonstances locales et qu'aura d'ailleurs préparée tout le travail. Sous quel angle cette question se présente-t-elle dans notre milieu ? Comment réussirait au sein de notre population cette initiative ? De telles applications ont le double avantage de donner à des travaux, quelquefois assez abstraits,

1. Goyau, *Autour du catholicisme social*, II, p. 298.

un but pratique immédiat et d'obliger ceux qui s'y livrent à explorer, pour le bien connaître, le champ d'action ouvert à leur zèle. Études relativement faciles et éducatrices au plus haut point. Les journaux locaux, la *Gazette du Travail*, les livres bleus du gouvernement que chaque cercle devrait recevoir, fourniront d'utiles renseignements. [1]

Plus fécondes encore seront les visites d'usines et d'établissements de charité, les conversations surtout avec ceux qui souffrent par lesquelles seules on pénètre les détails de leur vie.

Tous les sociologues ont admiré à bon droit l'initiative hardie autant que généreuse du P. Rutten, le vaillant dominicain belge, qui endossa l'habit des mineurs et vécut, pendant quelques mois, dans les bassins houillers leur rude vie. Sait-on que, voici quelques années, un bachelier ès-arts d'un de nos collèges classiques, le médaillé de sa promotion, tenta une semblable aventure ? Durant une semaine, il se fit «polisseur de serrures» dans une grosse usine de la banlieue de Montréal. Son travail lui rapporta $4.50 (le contremaître lui promettait $6.00 pour la semaine suivante, et dans un mois $8.00), mais ce ne fut là que la plus faible partie de son gain. «Pour connaître l'ouvrier, écrivait-il dans son journal, il faut travailler avec lui... Puis, je suis en mesure de faire quelque bien parmi mes frères, les frères aussi de Jésus-Christ — je n'ai donc pas à en rougir — par mon exemple et mes paroles.» Se renseigner exactement sur la condition matérielle et morale du travailleur afin d'essayer de l'améliorer : voilà, avant tout, ce que ce vaillant jeune homme cherchait. Il n'a pas perdu son temps. La faiblesse de sa constitution l'empêcha de

---

1. Quelques cercles de l'A. C. J. C. ont formé des comités de lecture. A chacun des membres un journal est assigné. Il doit le lire chaque soir, noter les articles ou faits divers à portée sociale et en rendre compte à la prochaine réunion. L'idée est excellente.

poursuivre son enquête plus d'une semaine, sous l'habit de l'ouvrier; il la continua cependant par ses visites et ses conversations. Un mois plus tard, il était agent pour l'almanach des adresses et parcourait, grossissant la somme de ses observations, les quartiers pauvres de la ville. De s'être ainsi mêlé aux prolétaires, d'avoir partagé leurs travaux, ressenti leurs souffrances, observé leurs mœurs, l'a préparé, plus que ses longs mois d'études, à l'œuvre de régénération que rêve son âme généreuse.

Nous espérons que bientôt un «guide des cercles d'études», fait au pays, apportera à tous les jeunes gens qui désirent poursuivre leur éducation sociale, avec des conseils pratiques, de riches matériaux. D'ici là, le travail si documenté qu'a présenté, au Congrès de la Jeunesse catholique à Québec, M. l'abbé Chartier leur sera très utile. [1] Nous y renvoyons nos lecteurs, et en particulier les directeurs de groupes de jeunes gens. Ils pourront aussi consulter avec profit, dans la collection du *Semeur*, l'intéressante chronique des cercles. Elle relate fidèlement les travaux des membres de l'A. C. J. C. Il est à regretter cependant qu'un des vœux adoptés une première fois au conseil fédéral de 1906, puis une deuxième à celui de 1909, n'ait pu encore être mis à exécution.

Au lieu d'une simple nomenclature souvent très sèche et peu suggestive des sujets étudiés, nous aurions les plans détaillés des principaux travaux, accompagnés de précieuses indications bibliographiques. Le temps approche sans doute où ce projet se réalisera. Sa nécessité s'en fait de plus en plus sentir.

1. *Le Congrès de la jeunesse à Québec en 1908*, p. 198.

CHAPITRE VII

L'action sociale catholique

«EN tout ce qui a trait à la charité proprement dite, écrivait en 1906, M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan, l'œuvre des catholiques français, dans ces vingt-cinq dernières années comme dans tout le courant du XIXe siècle, a été immense. Mais là s'est borné presque entièrement leur effort au point de vue purement social. Cet effort, ils devaient le faire surtout et avant tout; sans cela ils eussent été indignes du nom de chrétien. Mais il ne faut pas s'étonner que l'accomplissement de ce devoir primordial n'ait acquis aux catholiques français aucune influence sociale. Le bien que l'on fait aux mendiants, aux malades, aux infirmes, aux vieillards abandonnés, s'adresse à des épaves humaines absolument dépourvues d'action dans la société. Au contraire, les œuvres populaires que nous avons eu le tort de trop négliger sont destinées, elles, à ceux qui ne sont pas les vaincus de la vie, qui sont en pleine bataille et que la lutte n'a pas encore brisés, mais qui — leur travail étant leur unique ressource pour les nourrir eux et leur famille — vivent au jour le jour et sentent à chaque instant peser sur eux la cruelle incertitude du lendemain. Amener ceux-ci à nous, n'est-ce pas conquérir la vraie force de nos sociétés modernes? C'est ce que les catholiques belges et les catholiques allemands ont compris. Leur victoire est due au succès de leurs œuvres populaires: syndicats, secrétariats du peuple, caisses de retraite, assurances contre les accidents, la maladie, le chômage, caisses de crédit mutuel, etc. Toutes

ces œuvres. Léon XIII nous les a indiquées et expliquées; nous n'avons qu'à relire les admirables encycliques sociales de ce grand pape pour connaître à ce point de vue notre devoir...» [1]

Ces paroles nous semblent s'appliquer parfaitement — du moins en ce qui concerne les œuvres sociales — à notre propre situation. On dira peut-être que le besoin de ces œuvres est moins urgent dans notre pays qu'en France. La remarque est juste, mais elle ne saurait excuser notre inactivité. Faut-il négliger, en effet, sous prétexte que le mal ne s'est pas encore complètement déclaré, ses inquiétants prodromes ? Faut-il attendre que la plaie suppure pour la soigner, surtout lorsque déjà, autour du malade, rôdent de faux médecins, les mains chargées de drogues empoisonnées ?

Nous n'avons pas l'intention de tracer ici aux catholiques de notre province un programme d'action. Plus modeste est notre ambition: émettre simplement quelques suggestions dont pourront profiter ceux qui comprennent le problème social canadien et veulent, fidèles à leur tâche de dirigeants, travailler à le solutionner.

Nous ramènerons ces suggestions à trois grands devoirs: aider le prêtre, aller vers le peuple, améliorer la législation sociale.

I. Aider le prêtre.

Le prêtre ne peut se désintéresser de la question sociale. Son rôle de ministre de Jésus-Christ lui fait une obligation de s'en occuper. Des œuvres s'imposent donc à son activité, œuvres qui entreprises par des laïques risqueraient d'échouer, ou du moins n'inspireraient par la confiance nécessaire aux ouvriers, dont elles veulent améliorer le sort. Mais sur ce terrain, le prêtre a absolument

1. *La Croix*, 10 août 1906.

besoin de collaborateurs. Il lancera une initiative jugée utile, il en gardera la haute direction; à d'autres cependant reviendront le soin des détails, la mise en œuvre de tel rouage essentiel, la gestion des finances, et le reste. C'est dans l'ordre. Un chef d'armée ou d'entreprise ne peut se passer d'aides. Il ne saurait tout faire par lui-même. Adopter une autre voie serait courir à un échec certain. Il en est ainsi dans la milice du Christ. Le laïque doit aider le prêtre, le seconder dans ses œuvres. Là est le premier de ses devoirs sociaux. Cela ressort clairement des enseignements pontificaux, en particulier du *Motu proprio* de Pie X sur l'action populaire (18 décembre 1903) et de l'encyclique aux évêques d'Italie *Il fermo proposito* qui en est comme le complément.

Ai-je besoin d'ajouter que le curé d'une paroisse a un droit spécial à la collaboration de ceux qui vivent sous sa direction ? C'est à lui d'abord qu'ils doivent apporter leur concours, ce sont ses œuvres auxquelles ils doivent s'intéresser et coopérer principalement. La raison en est évidente. Il est le chef immédiat que la Providence nous a donné, le père de la grande famille dont nous faisons partie. Son activité s'exerce tout entière sur le milieu que nous habitons, elle tend à l'améliorer pour notre propre bien et celui des êtres qui nous sont chers. N'est-il pas juste alors que nous l'aidions avant tout autre ?

Plus d'ailleurs nous fortifierons l'organisme paroissial, plus nous associerons solidement sur notre sol l'institution qui sait le mieux grouper nos forces et les conserver. Toute notre histoire en témoigne.

Le catholique d'action regardera donc, comme le premier de ses devoirs, la collaboration aux œuvres pour lesquelles ses chefs spirituels demanderont son concours.

II. Aller au peuple.

Ce second devoir est non moins important. Il s'impose, dans tous les pays, aux hommes des classes dirigeantes qui veulent s'occuper de la question sociale. Le Volksverein allemand en avait fait le principe directeur de son action; le comte de Mun s'en inspira quand il fonda ses cercles ouvriers; l'École Sociale Populaire de Montréal l'a inscrit en tête de son programme.

Remarquons tout de suite que la signification de ce mot: *aller au peuple*, et donc la tâche qu'il traduit, varie suivant les milieux. Il ne s'agit pas, par exemple, dans notre province, de réconcilier le peuple avec l'Église, de combler un fossé entre les classes riches et les classes pauvres. Dieu merci, notre race n'est pas encore ainsi dissociée. Mais précisément parce qu'elle forme un bloc assez uni, des obligations s'imposent aux dirigeants à l'égard des travailleurs. Ils sont tenus, durant cette crise surtout, de mettre l'influence dont ils jouissent à leur service. Ils doivent les éclairer de leurs conseils et les aider de leurs richesses. Autrement le bloc se divisera. Et ceux qui hier étaient frères se livreront d'âpres combats.

Aller au peuple, cela veut donc dire pour les catholiques canadiens-français:

a) *Instruire le peuple.* Que lui enseigner? Les attaques des ennemis de l'ordre nous indiquent les sujets à traiter. Ce sera d'abord l'histoire de l'Église, de ses luttes en particulier pour le bien-être de l'ouvrier. Depuis le Christ se faisant charpentier, afin de relever l'artisan, jusqu'aux évêques de notre siècle — ceux de l'Europe comme ceux de l'Amérique — rappelant aux riches leurs devoirs et prenant en mains les intérêts du prolétaire, quelle glorieuse succession d'efforts pour améliorer le sort du travailleur! Qu'on déroule, à côté de ces tableaux, les annales du socialisme, qu'on rapproche des gestes du clergé

ceux des meneurs radicaux, et les plus aveugles eux-mêmes finiront par reconnaître de quel côté sont les vrais amis de la classe ouvrière.

La revue de l'*Action Populaire* publiait, il y a quelques années, sur l'Église et le travail manuel, l'émancipation de l'esclave, la réhabilitation du travail, d'admirables conférences prononcées devant un auditoire de jeunes apprentis. Elles ont été réunies en brochure. Il y a là des pages qu'un homme du peuple ne pourrait lire ou entendre sans s'attacher davantage au catholicisme.

Droits et devoirs du patron, droits et devoirs de l'ouvrier: voilà un autre enseignement dont la nécessité se fait sentir. Peu d'hommes possèdent sur ces points délicats des notions justes. Et de leur ignorance germent souvent les conflits sociaux. Le travailleur, par exemple, n'est-il pas enclin à se représenter l'industriel comme un bourgeois riche et fainéant, ne cherchant qu'à pressurer le peuple? Il apprendrait avec profit le rôle vrai du patronat, les risques qui accompagnent ses entreprises, l'énergie qu'exige leur direction, et comme conséquence, que la justice n'est pas lésée par une répartition inégale des bénéfices.

Comment se fera cette éducation? A une élite, les cercles d'études seront très utiles. Nous en reparlerons plus loin. Pour la masse, il y a les conférences populaires et les brochures ou tracts. Ce sont là deux armes que nous craignons trop de manier au Canada. Nous écrivons peu, et si nous parlons assez abondamment, c'est toujours sur le même tréteau: celui de la politique. On dirait que tout jeune homme qui manifeste quelque talent oratoire est tenu de le sacrifier aux intérêts des partis. Une réaction est ici nécessaire. L'École Sociale Populaire a besoin, pour remplir son programme d'éducation sociale, d'écrivains et de conférenciers. Offrons-lui nos bonnes volontés.

Elle nous fournira en retour des lecteurs et des auditeurs qui sauront en profiter.

Aller au peuple, cela veut dire aussi:

b) *Organiser le peuple;* en d'autres termes, encadrer d'institutions économiques sa vie professionnelle afin de l'élever et de la rendre moins précaire. Le régime corporatif a fait ses preuves. Le jour où, adapté aux mœurs de l'époque, il entrera de nouveau comme une pièce essentielle dans le mécanisme de notre société, celle-ci ne sera plus exposée à ces secousses et ces heurts qui se produisent si souvent et menacent sa propre stabilité. Les catholiques français ont mis cette réforme à la base de leur programme. En attendant que les lois la consacrent, ils essaient par des initiatives personnelles de lui donner un commencement de réalisation.

De leur côté, les évêques d'Irlande écrivaient, dans leur lettre collective publiée en février 1914, à propos du fameux conflit de Dublin: «C'est principalement par les *trade unions*, malgré leurs insuffisances, que la classe ouvrière s'est assuré une protection analogue à celle que l'Église, dans un système industriel différent, établit autrefois. L'organisation de ces *trade unions* est très désirable. Si on les fonde sur des principes chrétiens, plus elles seront répandues et bien organisées dans les centres industriels et plus tout le monde y gagnera.»

Ce groupement, à base confessionnelle, de nos forces ouvrières peut dépendre de l'attitude des dirigeants catholiques. Qu'ils s'y montrent franchement favorables. Qu'ils lui apportent même leur concours. La question du salaire prend une place de plus en plus importante dans notre vie économique. Il faut, si nous voulons éviter les abîmes de malheurs où se débattent tant de nations, que l'ouvrier canadien-français puisse faire vivre sa famille, si nombreuse soit-elle. Chaque école sociale fournit à ce grave pro-

blème sa solution. Une seule nous semble pleinement efficace. Et c'est précisément la création de fortes associations, telles que les demande l'encyclique *Rerum Novarum.* Elles s'occuperaient des intérêts économiques de leurs membres: contrat collectif, durée et condition du travail, chomâge. Elles fonderaient des caisses de secours en cas d'accident, de maladie, de vieillesse. Elles établiraient ou feraient établir des cours professionnels pour les apprentis, moyen des plus aptes à relever la situation matérielle du travailleur, car par là se formeraient des ouvriers compétents, ayant droit à un meilleur salaire; elles veilleraient enfin à donner au peuple une éducation intellectuelle et morale. N'est-ce pas ainsi que les catholiques belges, aidés par une sage législation, ont résolu chez eux la question sociale.

Cette solution serait d'autant plus facile dans notre province qu'un bon nombre de nos ouvriers n'appartiennent encore à aucune organisation. Ils ne seraient donc pas acculés, pour entrer dans les cadres qu'on leur ouvrirait, à la douloureuse nécessité de rompre avec des associations qu'ils fréquentaient depuis longtemps, auxquelles ils étaient peut-être redevables de plusieurs services, où ils avaient certainement versé une part de leurs pauvres gages. Cette situation peut changer rapidement. Une fièvre de prosélytisme sévit actuellement chez nos «internationaux». De nouvelles unions essaient de s'établir dans les centres ouvriers. C'est donc aujourd'hui qu'il faut agir.

Peu de laïques catholiques malheureusement comprennent cette nécessité d'organiser le peuple. Il nous a été donné de le constater à la réunion que la Fédération générale des Ligues du Sacré Cœur tenait, en 1913, pour étudier la question ouvrière. Sur vingt-six assistants on ne comptait que sept laïques. L'un d'eux ne put s'empêcher de le faire remarquer.

Heureusement l'Association catholique de la Jeunesse

canadienne-française est en train de secouer cette apathie. Dès le congrès de Québec en 1908, un de ses futurs officiers, M. Elzéar Lavergne, demandait à tous les jeunes des classes aisées d'«aller à l'ouvrier»; à celui d'Ottawa, son vice-président, M. Arthur Saint-Pierre, bien connu pour ses travaux sociaux, présentait sur les «cercles ouvriers» un rapport de haute valeur. Enfin, à celui de 1914, le sujet général des délibérations fut le «devoir social». C'était indiquer à chacun des membres de l'Association dans quel sens ils devaient orienter leurs études et leur action.

Nous l'avouerons franchement cependant, cette action directe est exposée dans certains milieux à ne pas réussir. L'ouvrier refusera d'en profiter précisément parce qu'elle émane des dirigeants. Il ne veut suivre que des hommes sortis de son rang.

Aussi bien, aller au peuple, c'est enfin:

c) *Former une élite ouvrière.* Tous ceux qui, en ce siècle, ont travaillé à organiser les classes populaires sont unanimes sur ce point: l'apostolat de l'ouvrier, pour être fructueux, doit être fait par l'ouvrier. Voici pourquoi. Le peuple – celui au moins du vieux monde – a été longtemps pressuré. La classe riche, à moitié paganisée, l'écrasait. Mais le vaincu a fini par secouer le joug. Aujourd'hui il se relève, il conquiert peu à peu ses droits, il marche vers le pouvoir. D'avoir souffert l'a rendu soupçonneux. Il entend ne laisser à aucun autre le soin de régler ses propres affaires. Les industriels catholiques sont les premiers à ressentir cet état de choses. Leurs bonnes intentions risquent d'être méconnues. Ne sont-elles pas une façade d'apparat qui masque de noirs projets ?

Que l'ouvrier canadien n'ait pas encore cette haine du patron, nous l'admettons volontiers. La classe patronale n'a pas abusé au Canada comme en Europe de sa force. Il y a eu cependant quelques actes malheureux. Et puis,

quoique l'on fasse, notre population ouvrière vit au XXe siècle. Nos frontières ne sont pas des cloisons étanches qui empêchent tout bruit de monter à ses oreilles. Elle entend les revendications des travailleurs étrangers. Elle partage quelque peu leurs susceptibilités. Elle prend chaque jour conscience d'elle-même, de son nombre, de sa puissance. Elle écoute facilement — nous l'avons vu plus haut — les mauvais conseils que lui donnent ses meneurs.

Cette méfiance, très avancée ailleurs et qui s'éveille ici, seuls des ouvriers la vaincront. Qu'un petit groupe intelligent et vaillant soit gagné aux idées saines, et facilement il les fera pénétrer dans la masse. C'est le levain qui soulèvera la pâte.

Ainsi l'a bien compris le grand industriel catholique du Val-des-Bois, M. Harmel. Et là est l'explication du succès de son œuvre. «Il s'est toujours attaché, disait à la *Semaine sociale* de Rouen, un travailleur, Vieillefonds, à provoquer l'initiative de ses ouvriers. Il n'a établi aucune institution que sur la proposition et avec la coopération des membres de ses œuvres» et le conférencier ajoutait: «Les ouvriers écoutent plus volontiers un de leurs camarades qui vit de leur vie et souffre de leurs souffrances; ce qui est imaginé, organisé, administré par l'un d'eux leur inspire plus de confiance.» [1]

C'est aussi la méthode qu'a adoptée le Volksverein dès sa fondation. Il a fait de la conquête de l'ouvrier par l'ouvrier un de ses dogmes. Parmi les quelques principes qui «pénètrent comme un ferment vivifiant toute son action politique, sociale, apologétique», nous trouvons celui-ci: «Aux classes dirigeantes incombe l'obligation sociale

1. *Semaine sociale*, Rouen, p. 426.

de former des ouvriers capables d'exercer leur apostolat d'éducation auprès de leurs compagnons.» [1]

Ainsi encore, l'organisateur heureux des forces ouvrières en Belgique, le P. Rutten. Écoutons-le exposer sa méthode aux jeunes catholiques de Paris: «Quelle que soit la force des syndicats socialistes, nous ne désespérons jamais de trouver dans chaque commune industrielle cinq ou six ouvriers bien disposés. Nous les réunissons par groupes de trente ou quarante dans le chef-lieu du canton, et nous nous acharnons à la besogne obscure et lente, qui consiste à les transformer en propagandistes audacieux et capables. L'apostolat de l'ouvrier par l'ouvrier nous paraît à l'heure actuelle la condition essentielle de tout succès durable... Et afin que ces apôtres soient toujours des chrétiens exemplaires et fervents, nous les engageons vivement (et presque toujours avec succès) à suivre, au moins tous les deux ou trois ans, les retraites ouvrières fermées organisées presque sans interruption dans les grands centres ouvriers.»

Cette formation d'une élite a été complètement négligée chez nous jusqu'à ces dernières années. Des catholiques dévoués essaient actuellement de l'entreprendre. Déjà des retraites fermées d'ouvriers ont eu lieu, des cercles se sont fondés. On ne saurait trop louer et aider ces initiatives.

Lancer des unions catholiques avant de pouvoir placer à leur tête quelques ouvriers formés dans ces cercles et ces retraites, des hommes de foi et de caractère, pénétrés de la vraie doctrine sociale, assez dévoués pour se donner de toute leur âme à ces organisations, assez instruits pour être en état de les diriger et de les développer, c'est s'exposer aux pires déboires. Cette méthode de la formation d'une élite n'est pas aussi rapide que le voudraient nos impatiences et nos anxiétés, mais combien, en revanche,

---

1. *Guide social*, 1907, p. 55.

elle est droite et sûre. Nous venons de voir qu'elle avait été mise à l'épreuve en divers pays. C'est la seule qui n'ait jamais trompé. Nous sommes convaincus qu'elle produira au Canada les mêmes fruits. Aucune autre ne réussira à grouper fermement, dans des associations confessionnelles, la masse de nos ouvriers.

III. Travailler à obtenir une meilleure législation sociale.

C'est le troisième devoir des catholiques. «La question sociale, écrit M. Charles Périn, comprend deux problèmes: le problème du gouvernement de la société et le problème du travail. Séparer l'un de l'autre, c'est s'exposer à fausser la solution des deux côtés.» Et le P. Antoine, à qui j'emprunte cette citation, ajoute: «N'est-il pas évident que le travail s'exerce dans un milieu politique qui peut en favoriser ou en contrarier le développement et la prospérité, que la force immense dont dispose le pouvoir public peut être, pour la classe ouvrière, un instrument de salut ou d'oppression ?» [1]

Cette «force immense du pouvoir public» quel rôle joue-t-elle au Canada dans la vie économique ? Jusqu'à ces quinze dernières années, elle s'était soigneusement tenue à l'écart des graves problèmes qui tourmentent la société. Elle semblait les ignorer. Plus probablement elle les craignait. Une réaction s'est produite contre cette politique asociale. Les conflits qui se multipliaient entre patrons et ouvriers, la situation chaque jour plus précaire des travailleurs, les représentations vigoureuses de quelques représentants du peuple ont forcé nos gouvernants à sortir de leur inertie. Au parlement fédéral, un ministère du Travail a été créé pour étudier «les conditions de la main-d'œuvre» et instituer «des enquêtes sur les questions in-

---

1. P. Antoine, *Cours d'Économie sociale*, p. 188.

dustrielles». [1] De ces études et de ces enquêtes sont sorties quelques lois dont la principale est l'*Acte Lemieux*, (22 mars 1907) qui tend à prévenir les conflits dans la plupart des industries d'utilité publique.

Le parlement de Québec a, de son côté, légiféré sur la journée de travail, la situation des femmes et des enfants dans les usines, la part des responsabilités dans les accidents, etc. Il faut, avant tout, lui savoir gré de la *Loi des syndicats de Québec*, mesure qui, bien qu'imparfaite puisqu'elle limite étroitement le terrain où peut se mouvoir la coopération, n'en favorise pas moins la création, parmi les classes laborieuses, de groupements économiques et sociaux.

Mais, hélas, ces lois sont des plantes rares dans le maquis de notre législation. Formé sous l'influence du capitalisme, il fourmille de mesures qui protègent et défendent les intérêts particuliers au détriment des intérêts collectifs.

L'œuvre de nos législateurs, prise dans son ensemble, est nettement individualiste. On n'y trouve guère de trace de préoccupations sociales. Loin de protéger d'une manière spéciale, comme le demande Léon XIII, les droits des faibles et des indigents, très souvent elle les trahit et les viole.

C'est à cet état de choses qu'il faut porter remède. Il n'est pas nécessaire pour cela d'être député. Un des professeurs les plus autorisés des *Semaines sociales*, M. Boissard, exposait naguère à ses auditeurs leurs devoirs sociaux. Nous résumons quelques-unes de ses considérations. [2]

Tout citoyen, dans une démocratie, à plus forte raison tout citoyen chrétien a un rôle à remplir:

1° Au point de vue de *l'élaboration;*

2° Au point de vue de la *rigoureuse observation des lois de justice sociale.*

---

1. *Gazette du Travail*, vol. I, n. 1, p. 2.
2. *Semaine sociale*, Marseille, p. 109-126.

Au point de vue de l'élaboration. Pour qu'une loi réussisse à réaliser dans l'ordre économique et social un véritable progrès, il faut que le terrain soit d'abord préparé par une campagne d'opinion. «La loi, disait à la même *Semaine sociale*, M. Deslandres, doit sortir de la conscience nationale.» [1] Cette campagne peut se faire par l'action individuelle et par l'action collective.

L'action individuelle, pour être efficace, exige de celui qui l'entreprend une certaine autorité: tel un représentant public se constituant, à travers son pays, l'apôtre d'une réforme; tel un riche industriel introduisant dans son usine une amélioration importante. Venant de personnes sans influence, les efforts isolés sont presque toujours nuls.

L'action collective, de beaucoup la plus féconde, est à la portée de tous. Elle s'exerce par les ligues, les associations, les fédérations. Nous avons déjà eu, dans notre propre province, maintes preuves de son efficacité. C'est l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française qui a réussi à faire voter la loi Lavergne sur l'usage du français. Aux sociétés antialcooliques revient, en grande partie, le mérite des mesures législatives réglementant les débits de boissons.

L'École Sociale Populaire de Montréal pourrait formuler un programme de revendications sociales, les faire pénétrer dans la masse, puis les présenter au Parlement. L'Association St-Jean-Baptiste, la Fédération Nationale, l'Action Sociale catholique, nos sociétés de secours mutuels seraient aussi des agents influents. Cette action collective cependant n'obtiendra son plein effet que si tous les membres des groupements qui y prennent part, dociles au mot d'ordre des chefs, entrent en ligne de bataille et ne laissent passer aucune occasion de lutter, au point stratégique où ils sont placés, pour la cause commune.

---

1. *Semaine sociale*, Marseille, p. 130.

Au point de vue de la rigoureuse observation. Bien n
qui croirait que toute loi promulgée entre, par le fait mêm
dans les mœurs. Or sans cette acceptation par la mas
le progrès visé n'est pas accompli. Aider à une observati
aussi adéquate que possible des mesures de justice s
ciale, c'est donc travailler à améliorer l'organisation d
la société. Ici l'influence du simple citoyen s'élargit. Qu
chacun en effet — n'appartint-il à aucun groupe — fass
purement son devoir individuel, et la législation sera un
verr-llement appliquée. Hélas! que nous sommes loin d
cette situation! Nombreux sont, même parmi les catho
liques, ceux qui — sans se rendre compte sans doute de
conséquences de leurs actes — violent, quand ils ne les
critiquent pas ouvertement, les petites prescriptions légales
que commandent la sûreté publique, l'hygiène, le bon ordre.
Cela ne fait rien sans doute à ce brave industriel que son usine répande la fumée à pleine cheminée par tout le quartier, — il habite, lui, dans une rue fashionable, à cinq milles de là, — mais ces pauvres ouvriers qui ont peiné tout le jour dans un air vicié et que ces nuages aveuglent à la sortie du travail... mais leurs femmes fatiguées des soins du ménage et qui ne peuvent mettre la tête à la fenêtre sans respirer des poussières de charbon... mais leurs petits enfants qui courent sur le trottoir et s'emplissent les poumons de microbes...!

Avant donc de réclamer de nouvelles lois sociales, — chose en soi excellente et nécessaire, — il serait sage de commencer par observer celles qui existent déjà. Un examen de conscience à ce sujet s'impose.

Il est un autre point sur lequel nous voudrions attirer spécialement l'attention des catholiques. Les compagnies à fonds social se multiplient de nos jours. Qui n'a pas de parts dans quelques-unes? Ces compagnies sont administrées par un bureau de directeurs, un gérant, etc.

Le vrai maître cependant, le vrai patron, c'est l'actionnaire. C'est lui qui subit le plus la portée des opérations financières, c'est sur lui aussi que retombent les obligations morales de la société. Il ne peut donc se désintéresser de la manière dont elles sont remplies. Et pour cela il est tenu de se renseigner sur maints détails: quels règlements, par exemple, sont en vigueur dans l'usine, quelle est la mentalité des contremaîtres, quel esprit anime le personnel ouvrier. S'il apprend que des abus existent — fussent-ils de nature à rendre l'entreprise plus payante — sa charge l'oblige à les dénoncer. Il en est en effet partiellement responsable. Peu d'actionnaires, je le crains bien, comprennent et pratiquent ainsi leurs devoirs. Ceux-ci existent quand même. Et ils obligent en conscience.

«Voyez, à côté de nous, disait le comte de Mun aux membres de l'A. C. J. F., ce qui se passe en Belgique; les catholiques y sont au pouvoir depuis vingt ans et aucun État n'a aujourd'hui une législation sociale plus avancée, plus constamment, plus hardiment progressive. C'est un contraste saisissant que je vous conseille de mettre souvent sous les yeux du pays; il n'y a pas de réponse plus décisive aux calomnies dont on nous charge devant les ouvriers.» [1] La province de Québec est la seule province catholique du Canada. Elle devrait avoir à cœur de donner sur la terre canadienne l'exemple que la Belgique donne sur la terre européenne. Oh! nous n'ignorons pas toutes les difficultés que présente l'élaboration d'une bonne législation sociale. Nous savons quelles hésitations et quels tâtonnements connurent les Belges avant d'arriver à leur organisation actuelle. Et c'est précisément pour cela que nous voudrions qu'on se mît à l'œuvre sans plus tarder. Seuls des experts feront une besogne utile. Ce ne sont

---

1. *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, p. 435.

pas des lois votées au petit bonheur, sous l'empire d'une nécessité passagère ou sous la pression d'électeurs à favoriser ou à ménager, qui construiront un édifice solide. La voie suivie par la Belgique nous semble la plus rationnelle.

En 1886, le roi institua un comité composé de cinquante-cinq membres, chargé de s'enquérir de la situation du travail industriel dans le royaume et d'indiquer les mesures qui pourraient l'améliorer. Il se subdivisa en trois sections.

La première, dite de statistique générale, devait rechercher quelle était alors la situation de la Belgique, au point de vue de l'industrie et des classes laborieuses, et la comparer avec sa situation passée et celle des autres pays.

La deuxième devait s'occuper des rapports entre le capital et le travail, et étudier les moyens de les rendre meilleurs.

La troisième devait travailler à améliorer la condition matérielle et morale des classes ouvrières. [1]

Ce sont les conclusions votées dans les séances plénières de ce comité qui sont la base de la législation sociale actuelle de la Belgique. Elles ont permis aux gouvernements d'élever leur œuvre de reconstruction sur des données absolument sûres. Nous soumettons humblement ce projet à ceux qui, chez nous, exercent le pouvoir.

Cette action, dont nous venons d'esquisser les principales activités, rencontrera sur son chemin maints obstacles. Elle a besoin, pour en triompher, d'aides puissantes. Deux en particulier lui seront précieuses, l'une extérieure, l'autre intérieure.

L'aide extérieure, c'est une presse catholique, absolument indépendante des partis politiques et avertie des

1. Vermeersch, Manuel social, 3e édition, I, p. 33.

problèmes sociaux qui se posent dans notre pays. On sait l'influence du journal sur les âmes. L'âme canadienne la subit peut-être plus que toute autre. Sans cet instrument, les préoccupations sociales ne sauraient vraiment l'atteindre; par lui elles peuvent la remuer profondément. C'est le journal qui met au courant de la situation, rallie les esprits autour d'une doctrine, indique les œuvres à créer ou à soutenir, pénètre dans les milieux parlementaires et secoue les énergies législatives. Longtemps notre pays n'a connu que des journaux de parti, serviteurs d'intérêts personnels et ennemis de toute réforme vraiment sociale. Une réaction s'est faite récemment. D'excellents organes ont été fondés. Leur influence s'est déjà révélée, forte et bienfaisante, en maintes circonstances importantes. Il faudrait l'étendre encore, et pour cela les soutenir davantage de notre appui moral et de nos bourses.

L'aide intérieure c'est l'esprit dont cette action doit être animée. Esprit *surnaturel*, puisant sa sève dans une union intime avec le Christ et recevant de Lui ses inspirations et ses énergies.

Seul, en effet, cet esprit peut donner ce complet oubli de soi, si nécessaire à tout apôtre, à celui surtout qui va vers les masses. Ceux qui en sont dépourvus finissent trop souvent par exploiter les foules qu'ils prétendaient servir, par se faire d'elles un piédestal pour monter aux honneurs.

Seul il permet de témoigner au peuple un amour non seulement sincère mais bienfaisant, qui n'envenime pas ses plaies mais les guérit, car derrière le corps il voit l'âme et s'il secourt celui-là, c'est pour mieux atteindre celle-ci.

Seul enfin il préserve des erreurs et des faux pas si faciles et si fréquents dans cette voie, car il a, pour se guider, les directions de l'Église. Le catholicisme — on l'a démontré — possède une doctrine sociale tirée de l'Évangile

et que les Souverains Pontifes appliquent aux condition
de leur époque. Celui qui en suit les enseignements évit
les écueils où d'autres, même bien intentionnés, von
sombrer.

Mais cette union au Christ, cette vie pleine et intim
en Lui, d'où germe l'esprit surnaturel, comment la réaliser
Par l'état de grâce qui en est la base, le fond; par la prière
la méditation, la retraite fermée qui l'entretiennent; pa
la communion fréquente surtout qui l'augmente et le vivifie

On rapporte que le paquebot qui amenait au Congrè
eucharistique de Montréal un groupe de catholiques fran
çais fut le théâtre d'un spectacle émouvant. Quelques-un
d'entre eux voulurent que leur dernière nuit de voyag
fût une nuit d'adoration, comme une «préface religieuse
aux journées d'apostolat qu'ils allaient vivre en terre ca
nadienne. Et c'est sous le regard du Christ, confondus e
Lui, qu'ils se préparèrent à semer tant de paroles ardente
génératrices de foi et de piété.

Ainsi doivent agir les vrais ouvriers des reconstruction
sociales. Que leur vie soit vraiment surnaturelle. Qu
leurs journées commencent à la Table sainte, dans la com
munion du Christ. Et alors bienfaisantes seront leurs paro
les, fécondes leurs œuvres. Ils réussiront à restaurer l'ordr
ébranlé, à refaire sur des bases solides une société nouvelle
heureuse et stable, parce qu'appuyée sur des assises chré
tiennes.

TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL



